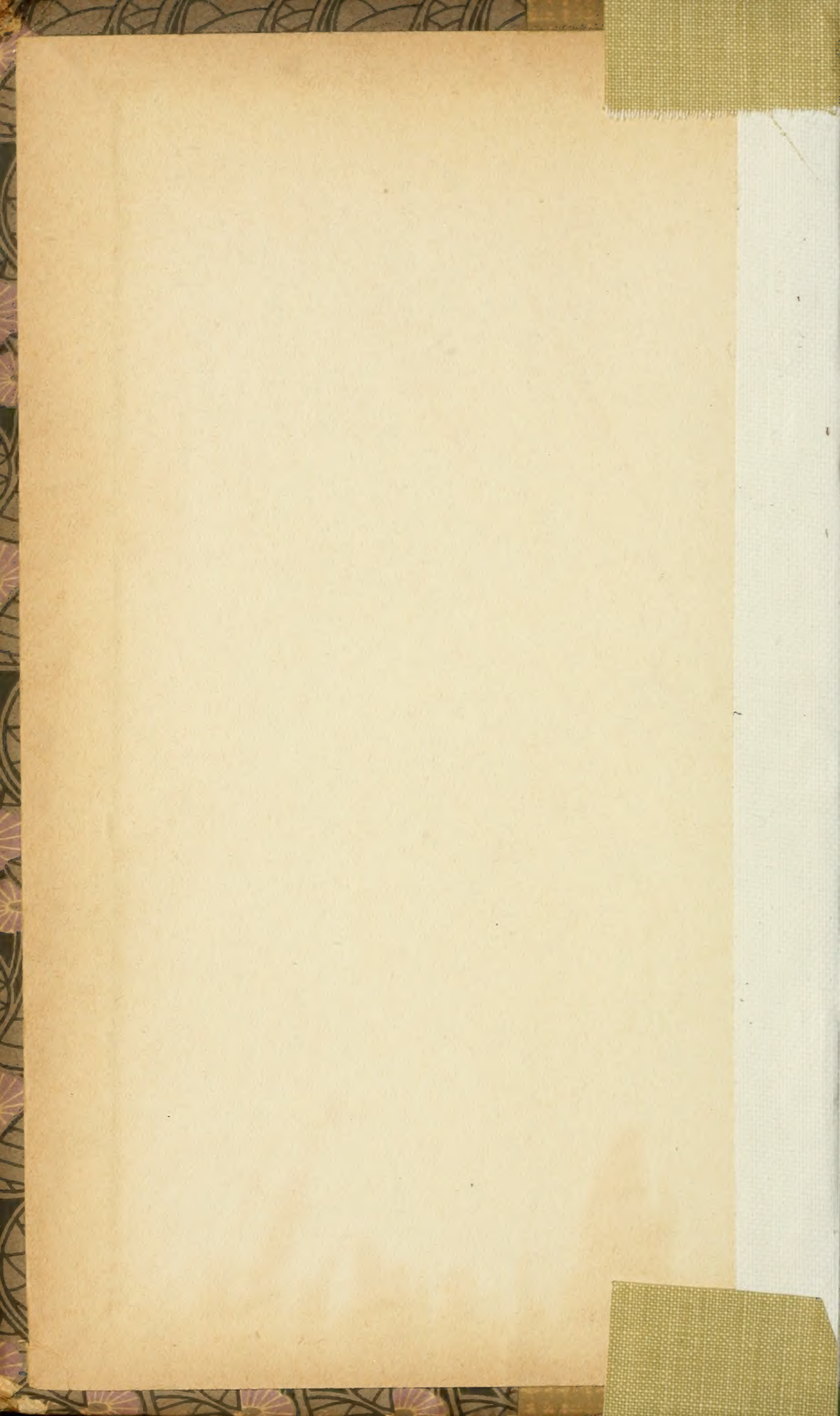


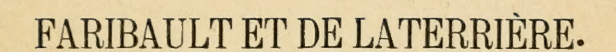


BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE



COLLECTION : MONTCALM.

N. 402 B.



FARIBAULT ET DE LATERRIÈRE.

FARIBAULT

ET

LA FAMILLE

DE SALES LATERRIÈRE

PAR

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

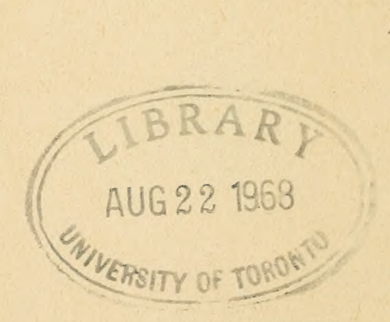


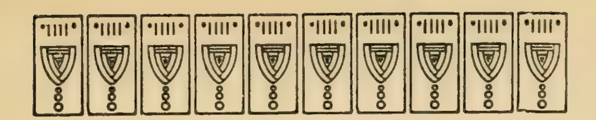
MONTREAL.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Limitée.

79, rue St-Jacques.

1912.


LIBRARY
AUG 22 1968
UNIVERSITY OF TORONTO



G. B. FARIBAULT.

Lorsqu'en étudiant l'histoire des premiers temps du Canada, vous vous trouvez en face de quelqu'un de ces intrépides pionniers, défricheurs infatigables, qui ont écrit leur nom en caractères immortels sur les vastes territoires qu'ils ont ouverts à la civilisation ; — que vous voyez les grandes choses qu'ils ont accomplies avec la seule ressource de leurs bras ; les villes qu'ils ont fondées, et qui s'élèvent aujourd'hui florissantes et pleines d'avenir, à l'endroit même où ils ont donné le premier coup de hache dans la forêt ; les campagnes fertiles, les champs cou-

verts aujourd'hui de gerbes d'or, là où ils ont tracé le premier sillon, — vous levez la tête avec une noble fierté ; car cet homme, ce héros, lecteur canadien, c'est votre ancêtre.

Vous admirez son utile et vaillante existence, vous tressaillez au récit de sa vie de dévouement, de ses coups d'éclat : plus d'une fois vous avez arrosé de larmes brûlantes la page qui les retrace. Mais cette page elle-même qui les immortalise, cette page d'histoire sans laquelle ils seraient restés ensevelis dans l'obscurité et l'oubli, n'est-elle pas, elle aussi, un champ fertile, ouvert par d'autres défricheurs non moins infatigables, dans la patrie de l'intelligence ? Savez-vous ce qu'elle a coûté de sueurs, de travail opiniâtre, de recherches pénibles, avant de porter cette moisson de gloire qui fait votre orgueil ? Avez-vous compté combien de vies se sont usées sur les vieux parchemins, les manuscrits poudreux, d'où elle est sortie radieu-

se avec la couronne de lauriers qu'elle a posée au front de nos aïeux ?

Notre peuple ne date que d'hier, et déjà il compte toute une génération de ces martyrs de la science. Honorons l'héroïque fondateur, le défricheur intrépide, les hardis pionniers qui ont fait notre patrie si riche et si belle ; c'est un devoir sacré. Mais n'oublions pas le savant modeste, l'archéologue laborieux, ces travailleurs sans trève, qui nous ont fait connaître notre noble histoire, qui l'ont conservée pour l'avenir. Ils sont les fondateurs de la patrie intellectuelle, comme les premiers sont les défricheurs de nos forêts.

Car la patrie n'est pas seulement ce sol que nous foulons aux pieds, ce pan du globe que nous habitons.

Comme chaque individu qui la compose, la nation est formée d'une intelligence et d'un corps : elle a une patrie dans le monde intellectuel, comme dans le monde de l'espace. Son existence n'est pas complète,

tant qu'elle n'a pas conquis sa place dans la sphère des intelligences. Honneur donc à ces chercheurs persévérants qui nous ont frayé la route vers cette seconde patrie !

Par un glorieux privilège, la famille Faribault compte dans son sein un représentant de chacun de ces deux types canadiens que nous venons de mettre en parallèle : le pionnier de la science et le pionnier de la forêt, l'homme de pensée et l'homme d'action, l'antiquaire et le fondateur de ville.

Ce sont ces deux beaux caractères que nous avons mis en regard dans cette biographie.

Nous n'avons pa cru devoir séparer de la vie de M. Faribault, celle du défricheur du Minnésota ; car ces deux existences se complètent l'une par l'autre. Elles offrent en même temps, par le double aspect et le contraste qu'elles présentent, une étude intéressante du génie et des aptitudes du peuple canadien.

I.

La famille de M. Faribault est originaire du Mans, où l'on retrouve encore plusieurs de ses membres, qui y occupent une position honorable. Dès sa jeunesse, M. Faribault, poussé par un sentiment de curiosité bien légitime, avait essayé de renouer des relations avec cette famille dont la sienne était séparée depuis un siècle.

Après bien des tentatives infructueuses, il reçut enfin une lettre pleine de détails charmants sur ses cousins de France, accompagnée d'une aquarelle représentant un groupe de portraits.

Le spectacle de cette reconnaissance d'une même famille, après un siècle de séparation, offre quelque chose de si touchant, qu'on ne lira pas sans intérêt quelques fragments de cette lettre.

« *Le Mans, ce* 23 *septembre* 1836.

» Mon cher parent,

» Vos deux lettres du 26 avril et du 2 mai me sont parvenues précisément au moment où ma famille se disposait à souhaiter la bonne fête de mon épouse ; elles sont arrivées toutes deux à la fois comme par enchantement, pour rendre cette fête doublement joyeuse.

» Mais j'étais loin de m'attendre à toute la surprise qui allait me frapper, quand j'allais voir se développer sous nos yeux avides de nouveautés, non seulement la ville de Québec tout entière (1), dont nous avons tous admiré le site grandiose ; mais encore une partie du fleuve Saint-Laurent, dont nous ne pouvions sonder la profondeur immense, mesurer la largeur considérable, vérifier l'épaisseur surprenante du pont de place, ni même apprécier la hauteur

(1) M. Faribault avait envoyé avec sa lettre une vue de Québec.

du mai qu'on venait d'y planter ; tandis que nous avons bien vu le point où est fixée votre habitation, chose précieuse pour nous qui ne savons pas l'anglais et qui pouvons cependant nous transporter chez vous directement, sans demander le chemin.

» Aussi nous avons de suite formé le projet d'aller tous vous voir ; je me trompe, c'est d'aller nous faire voir que je dois dire ; et sans différer, nous partons aujourd'hui, emballés entre deux cartons que vous aurez le soin de séparer avec précaution pour ne pas nous blesser avec le canif dont vous vous servirez à cet effet.

» Nous nous persuadons que vous voudrez bien nous recevoir avec bonté. Nous voulons nous établir chez vous. Quoiqu'au nombre de cinq, il nous faudra peu de place, le plus petit réduit suffira.

» Arriverons-nous à bon port ? C'est là toute notre inquiétude. Je

l'ignore : mais cependant je l'espère avec l'aide de la Providence ; vous seul, mon cher parent, pourrez nous en convaincre et j'y compte ».

Après les premiers épanchements de joie, le cousin de France entre dans les détails intimes, et ouvre, pour ainsi dire, sa porte toute grande au visiteur d'outre-mer qui est venu, par la pensée, lui tendre la main, et s'asseoir à son foyer.

Il lui présente chacun des membres de sa famille. Le portrait qu'il fait, dans une seconde lettre écrite peu de temps après, de leur caractère et de leurs habitudes, est d'une grâce parfaite. Mais ici-bas nulle joie n'est sans mélange ; dans l'intervalle, il avait perdu son épouse.

« Si le 2 février fut pour moi un jour de bonheur, le 14 me fut bien funeste. Car, mon cher cousin, il m'a fallu ce jour-là faire un grand sacrifice ; il a fallu me séparer pour jamais de celle que j'aimais comme

ma vie, de ma pauvre épouse que la mort est venue frapper à l'heure à laquelle on s'y attendait le moins.

» Elle était fervente catholique, bonne épouse et tendre mère. Que penser maintenant ? Sinon, qu'en nous laissant des pleurs à répandre, elle est allée jouir du bonheur éternel. Voici le petit quatrain que j'ai composé et fait graver sur sa tombe à la suite de ses noms et qualités :

» Elle sommeille ici sous cette pierre,
» Son cœur, hélas ! pour nous ne battra plus.
» A la douleur opposons la prière ;
» Pieux regrets, vous êtes superflus !...

» Pour vous la faire mieux connaître, mon cher parent, je dois ajouter, qu'avec le cœur aimant, généreux et sensible, elle joignait à une très grande vivacité d'esprit, la plus grande et la plus aimable gaieté ; et que, comme mère de famille, elle était douée des plus excellentes qualités; telle était celle que j'ai perdue.

» Pauline est celle de mes filles

qui a le plus de rapport avec elle pour les traits du visage et pour la vivacité ; elle est extrêmement nerveuse, c'est un *vif-argent*, une rieuse et une *farceuse* à la journée.

» A l'égard de Claire, sans être ni sombre ni taciturne, elle est beaucoup plus sérieuse que sa sœur ; et sans faire comme elle de plaisanterie, elle rit franchement de ses folies. Toutes les deux sont dans la meilleure intelligence ; que veut l'une veut l'autre : elles sont toujours uniformes pour la toilette ; elles ont les mêmes goûts, sont fort adroites pour toute espèce d'ouvrages à l'aiguille, et elles font très bien les fleurs artificielles dont elles parent les autels. Elles n'ont jamais pris de leçon de dessin ; mais elles sont musiciennes, et avec de belles voix et chacune une guitare, elles font de charmants duos. Faut-il tout vous dire, mon cher cousin ? Eh bien ! Claire et Pauline sont pieuses sans être dévotes ; elles

ont la direction d'un chœur de cantiques qui se chantent à l'église par des demoiselles dans certaines circonstances. Elles ne connaissent ni bals ni spectacles ; enfin elles n'ont pas voulu se marier, ni l'une ni l'autre, et de leur côté j'éprouve toute espèce de satisfaction. S'agit-il de la promenade ou quelque autre récréation, on ne nous voit jamais guère les uns sans les autres, nous partageons les mêmes plaisirs.

» Quant à la Mlle Françoise, que j'appelais autrefois *ma tante Aurore,* et que je nommerai maintenant d'après vous *la belle Canadienne,* avec un tempérament robuste, quoiqu'elle n'ait jamais bu que de l'eau, elle n'est pas aussi enjouée que ses nièces; elle est, au contraire, assez sérieuse et très susceptible, n'entendant pas toujours raillerie ; il ne faudrait pas qu'un autre que moi lui dirait que son menton cherche à s'appuyer sur sa poitrine et que son dos, autrefois si droit, commence à s'arrondir et

veut regarder par-dessus sa tête, parce qu'elle se fâcherait ; mais elle est sans rancune et ne boude pas longtemps ; avec tout cela, Mlle Faribault est une fort bonne personne.

» Maintenant, vient mon tour, mais que puis-je dire ? rien de bon sans me flatter. Je porte dès le temps du collège, soit à tort ou raison, l'heureuse épithète de *Père Faribault,* et toujours et partout, j'ai été signalé comme un *boute-en-train.* Comment donc concilier ces deux qualifications qui paraissent si opposées ? Je l'ignore ; pensez-en ce que vous voudrez, mon cher cousin, et fiez-vous au simple aspect des physionomies, voire même en peinture. Vous m'avez fait connaître vos goûts, cher cousin, ce sont ceux d'un esprit froid et studieux, d'un savant qui dans l'antiquité trouve le moyen d'intéresser le présent, et la certitude de se rendre utile à la postérité. Je puis donc aussi vous parler des miens ; mais quelle

différence ! ils sont bien variés, mais ils sont par trop frivoles pour intéresser et m'acquérir du mérite.

» Passionné pour la poésie, et, malgré cela, méchant poète, une centaine de morceaux détachés, tels que cantiques, romances, chansons de circonstance et un ramassis de bluettes de toutes les couleurs, composent mes œuvres poétiques que je nomme *Mes moments perdus*.

» Amateur de récréations de physique amusante et de prestidigitation à tel point que j'ai un cabinet assez bien monté de pièces et d'instruments dont plusieurs sont de mon invention, plus souvent que je ne le voudrais, je suis prié par mes amis et bonnes connaissances de leur donner des soirées, lesquelles n'ont jamais lieu ailleurs que dans mon salon.

» Je suis aussi amateur des arts mécaniques : la menuiserie, la serrurerie et le tour ont pour moi beaucoup d'attraits et m'ont fait passer

des moments délicieux ; mais maintenant qu'il me faut des lunettes et que je me lasse sur les jambes, je n'ai plus que des regrets ; et livré à mes réflexions, je me dis que dans peu il ne restera rien du poète et de l'artiste que l'oubli...

» Voilà un autre genre de peinture à ajouter au petit tableau de famille : c'est celle des caractères que l'aquarelliste avait maladroitement oubliés..............................

....

« Mlles Faribault aînées, Claire et Pauline, en vous priant d'agréer l'assurance de leurs amitiés, vous prient de vouloir bien embrasser pour elles madame votre épouse et de chérir, en l'embrassant plus d'une fois, la bonne petite et sensible Georgina, qui, dès qu'elle pourra écrire, voudra bien sans doute entamer avec elles une petite correspondance ».

On éprouve une véritable jouissance à assister à cette reconnais-

sance d'une famille dont quelques membres se sont exilés depuis un siècle, et qui se retrouvent avec bonheur, fiers d'avoir toujours conservé le même héritage d'honneur et de traditions,

Sans jamais rien laisser aux ronces du chemin.

Quel chapitre intéressant d'épisodes, de scènes attendrissantes, d'anecdotes de tout genre, n'y aurait-il pas à ajouter à notre histoire intime, si ces relations se multipliaient entre les familles canadiennes et françaises de même origine ! Que de liens nouveaux viendraient resserrer les nœuds déjà si étroits qui nous rattachent à l'ancienne mère patrie !

II.

L'aïeul de M. Faribault était né à Paris, où il exerçait la profession de notaire (1). En 1757, à la de-

(1) Voici, d'après les manuscrits de M. Faribault, l'arbre généalogique de cette famille et sa filiation avec celle du Mans.

I. Bernard Faribault, huissier royal, natif de Mon-

mande du gouvernement français, il vint au Canada, en qualité de secrétaire de l'armée, alors sous le commandement et l'administration du marquis de Vaudreuil. Il remplit cette charge avec honneur et intégrité jusqu'à la défaite de l'armée française sous Montcalm en 1759.

Voyant que la colonie allait passer sous la domination britannique, il se

bizot, marié en 3[mes] noces à Madeleine Hamon, veuve Bourmault, — décédé le 8 mai 1741, âgé de 72 ans.

II. Barthélemi, le premier venu au Canada, — marié à dame —— Véronneau.

III. Barthélemi, notaire, marié le 5 août 1787 à Reine Anderson, fille de Francis Anderson, venu au Canada dans le régiment des *Fraser's Highlanders*, à l'époque de la conquête, — mort en 1830.

IV. George-Barthélemi, avocat, marié à Julie Planté, fille de M. J. B. Planté, l'un des notaires les plus distingués de Québec.

Famille du Mans :

I. Bernard Faribault (voir ci-dessus), marié en 1[res] noces à Barbe Yvon.

II. Jean-Baptiste Faribault, notaire au Mans, né en 1693, mort en 1781, à 88 ans, — marié à Madeleine Demezerets.

III. François Joseph Desardrillet-Faribault, notaire, marié à Marie Madeleine Jouin.

IV. Claire Faribault, née en 1769, mariée à Marin René Faribault, notaire au Mans, d'une autre famille. Ce dernier, mort le 20 juillet 1850, est l'auteur des lettres citées plus haut.

V. Marie Claire, née en 1802 ; Pauline, née en 1804.

retira à Berthier, où il vécut de sa profession jusqu'à sa mort, arrivée en 1801. Il était alors âgé de quatre-vingt-huit ans. De dix enfants issus de son mariage, quatre seulement atteignirent l'âge de maturité. L'aîné, Barthélemi, suivit la profession de son père, qu'il exerça pendant cinquante-cinq ans. Il mourut en 1828, à l'âge patriarcal de quatre-vingt-quatorze ans. Le plus jeune, Jean-Baptiste, est le père du célèbre fondateur de Faribaultville, dans le Minnésota.

C'est ce hardi défricheur auquel nous avons fait allusion au commencement de cette biographie, et dont nous avons promis de raconter les aventures, parce qu'elles nous offrent la réalisation de l'un de ces types, taillés si largement dans la nature, que nous avons mis en présence.

Après avoir fréquenté l'école de son village jusqu'à l'âge de dix-sept ans, le jeune Jean-Baptiste s'enga-

gea à Québec, dans une maison de commerce, et y servit pendant cinq ans. Il y fit preuve d'un talent et d'un génie inventif fort remarquable.

Un incident de sa vie, qui fit sensation à Québec, en offre un curieux exemple.

En 1791, pendant qu'il était au service de la maison McNider et Cie, le prince Édouard, qui plus tard est devenu l'aïeul du prince de Galles actuel, vint à Québec accompagné de son superbe régiment, le 7e fusiliers.

Le jeune Faribault, frappé de l'air martial du prince et de la tenue militaire de son régiment, se mit à l'ouvrage et en fit une si belle représentation en carton découpé, que son œuvre fut l'objet de l'admiration générale.

Le prince Édouard fut si satisfait de cette idée originale, qu'il résolut de récompenser son auteur en lui offrant une commission dans son

régiment ; notre Canadien refusa respectueusement cette faveur, à la prière de ses parents.

Le prince lui ayant donné la permission de nommer à sa place celui de ses amis qu'il voudrait choisir, il présenta un jeune homme qui n'était autre que M. de Salaberry, devenu plus tard colonel d'armée, chevalier du Bain, et le héros de Châteauguay.

Très souvent, pendant sa vieillesse lorsqu'on lui rappelait l'épisode de son jeune âge, Jean-Baptiste faisait remarquer que son tendre respect seul pour ses parents l'avait empêché d'entrer dans l'armée.

A l'époque de cet incident, il était dans sa vingt-deuxième année. De taille au-dessous de la moyenne, d'un extérieur agréable, il jouissait d'une constitution saine et d'un tempérament robuste.

Fatigué de la monotonie de sa situation, il sentait, chaque jour, un besoin irrésistible de s'ouvrir une

carrière plus en rapport avec sa nature ardente et intrépide.

Il s'engagea comme agent de la compagnie du Nord-Ouest, qui fut transformée plus tard en compagnie américaine.

John Jacob Astor en était alors président.

Au printemps de 1796, il partit de Montréal pour le détroit de Mackinaw, en canot, accompagné de treize hommes, neuf pour le rendre à sa destination, et quatre pour l'aider à faire la traite.

Ils se rendirent en quinze jours à la Grande-Rivière ; ce trajet fut alors considéré comme très court, à raison de l'état affreux de la route qu'ils eurent à parcourir, obligés souvent de faire de longs portages au milieu de forêts désolées et d'impraticables marais, portant sur leurs épaules leur canot, leur équipage et leurs provisions.

Après être demeuré quelques jours à Mackinaw, il engagea pour guide

un Potowatomis, et se dirigea vers la résidence du général Harrison, gouverneur du territoire de l'Indiana, alors fixé au Port-Vincent sur le Wabash, afin d'obtenir une permission que tout sujet anglais était obligé de se procurer pour avoir le droit de faire la traite sur le territoire des États-Unis.

Il faillit périr pendant ce voyage par la perfidie de son guide, qui voulut l'égarer dans ces déserts inhabités.

Le gouverneur Harrison l'accueillit avec bienveillance, et l'engagea à demeurer avec lui pendant quatre jours, afin de se rétablir des fatigues qu'il avait endurées. Il retourna à l'embouchure du Kankakee, où il séjourna le reste de l'année.

Sa seconde étape fut le poste des Moines, où il demeura plusieurs années, faisant un commerce très lucratif avec les Sakis, les Renards, les Iowas, et les Yankons. De là il se dirigea sur le Saint-Pierre, où il trai-

ta avec d'autres tribus de Sioux, et entreprit de leur enseigner l'agriculture.

Il épousa en cet endroit une métisse, fille de M. Ainse, alors surintendant des sauvages. De ce mariage, il eut huit enfants, dont quatre seulement vivent encore, trois fils et une fille, qu'il fit instruire à grands frais, malgré le peu de cas que l'on faisait de l'éducation dans le désert sauvage où il s'était fixé ; mais il voyait dans l'avenir le progrès de la civilisation et il voulait l'anticiper.

Après avoir servi comme agent de la compagnie du Nord-Ouest pendant dix ans, il entreprit un commerce à son propre compte et réalisa une belle fortune, qu'il perdit pendant la guerre de 1812.

A cette époque, l'Angleterre achetait au prix de l'or tous les traitants anglais qui étaient établis sur les frontières, pour gagner par ce moyen, les tribus sauvages à ses intérêts. M. Faribault ne voulut pas se laisser

corrompre, et trahir la cause américaine qu'il avait embrassée.

Un jour que ses affaires l'appelaient à Mackinaw, peu après le siège du fort que les Américains y avaient élevé, il fut fait prisonnier par les Anglais comme traître aux intérêts britanniques.

De là, il fut ramené à la Prairie-du-Chien, sa résidence, par plusieurs centaines de sauvages, accompagnés de troupes régulières qui étaient venues pour s'emparer de ce poste.

A l'approche de l'ennemi, madame Faribault, ignorant complètement ce qui était advenu à son mari, et ne sachant pas qu'il était prisonnier si près d'elle, prit la fuite avec toute la population du village, n'emmenant avec elle que ses enfants.

A la reddition du fort, M. Faribault fut mis en liberté, mais il ne lui restait plus de domicile. Pendant l'engagement, les Winabagos, alors hostiles à la cause américaine, avaient démoli sa maison, tué ses

animaux et lui avaient volé pour la valeur de $15,000 de marchandises.

Quelques jours après, il reçut des nouvelles de sa famille, qui s'était réfugiée dans une localité appelée Winnona, mot sauvage qui signifie *la fille aînée*, et qui, par une allusion qu'on ignore, fut ainsi nommée en mémoire de cet événement.

A plusieurs reprises, M. Faribault éprouva d'autres pertes considérables.

Il faillit souvent perdre la vie dans ses voyages au milieu des prairies, qu'il parcourut en tout sens, pendant de longues années. Il fut fait prisonnier plusieurs fois par les sauvages, fut laissé deux ou trois fois pour mort, couvert de blessures, mais il échappa toujours par quelque heureux hasard.

Dans un combat acharné contre les Sioux, un Dacotah lui plongea son couteau dans le dos, un peu au-dessous de l'os de l'épaule, et lui fit

une blessure dont il se ressentit toute sa vie.

M. Faribault fut le premier qui cultiva le sol de l'ouest du Mississippi, du côte nord des Moines.

Il y a un demi-siècle, il acheta des instruments d'agriculture dans le but d'enseigner la culture aux peaux rouges, et réussit parfaitement dans cette entreprise.

Son influence était immense sur les sauvages, qui avaient en lui une confiance entière ; il était universellement connu parmi toutes les tribus indiennes de ce vaste territoire qui s'étend du Mississippi au Missouri, et de là, vers le nord, jusqu'à la rivière Rouge.

Missionnaire autant que défricheur, il jeta les semences de l'évangile parmi les blancs aussi bien que parmi les sauvages.

Quoiqu'il fût plus de quarante ans sur les frontières sans rencontrer de prêtre catholique, il ne faiblit jamais dans ses croyances religieuses.

Ce n'est qu'en 1817 qu'il put faire bénir son mariage et baptiser ses enfants selon les rites de l'Église.

Le premier prêtre qu'il vit ensuite fut le Père Salky, envoyé, en 1840, comme missionnaire de Saint-Pierre par l'évêque Loras, de Dubuque.

M. Faribault trouva ce missionnaire mourant, au milieu des soldats du fort Snelling, d'une maladie contractée pendant le trajet qu'il avait fait dans un canot découvert de Dubuque à cette mission.

Il le fit transporter à sa maison, où il lui donna l'hospitalité pendant quatre ans. Dans cet intervalle, il fit bâtir, à ses propres frais, une église convenable, la première qui ait été construite au Minnésota.

En 1843, le Père Ravoux arriva de France pour évangéliser les Sioux. Lui aussi reçut l'hospitalité chez M. Faribault jusqu'à ce qu'il eût appris la langue de ces sauvages.

Le brave pionnier évangélisateur passa les dernières années de sa vie

chez sa fille, mariée au major S. H. Fowler, vétéran de la guerre du Mexique, l'un des plus honorables citoyens de Faribaultville. Alexandre, l'aîné des fils de notre vieux forestier, est le fondateur et le principal propriétaire de cette ville.

M. Faribault mourut en 1860, après avoir légué son nom à l'un des comtés du Minnésota.

Qu'on cherche en dehors de l'histoire chrétienne un plus beau caractère, une carrière mieux remplie, une existence plus digne de Dieu et des hommes, plus utile à l'humanité. C'est le vrai type du pionnier canadien dans toute sa mâle beauté, tel qu'il nous apparaît à toutes les époques de notre histoire.

Cependant le poème épique de cette vie, qui n'est lui-même qu'un chant dans cette grande épopée qu'ont écrite en actions, de siècle en siècle, ses devanciers — défricheurs, civilisateurs comme lui — resterait sans écho dans l'avenir, si à leur suite

n'apparaissait cet autre type que nous avons signalé, et dont la vie de celui qui fait le sujet de cette biographie offre un bel exemple.

III.

George Barthélemi Faribault naquit à Québec le 3 décembre 1789. Comme la plupart des jeunes gens de son temps, il ne fit pas de cours d'études régulier. Il fréquenta, pendant quelques années, l'école d'un professeur écossais de Québec, M. John Fraser, ancien vétéran de l'armée du général Wolfe (1).

(1) M. John Fraser tenait son école dans la rue Desjardins, en arrière du couvent des Récollets. Des fenêtres mêmes de cette école, M. Faribault fut témoin, en 1796, de l'incendie du monastère de ces religieux. Il se plaisait à raconter toutes les circonstances de cet événement, qui était toujours resté présent à sa mémoire, parce qu'il avait valu un demi-jour de congé à toute sa classe.

A la bataille des plaines d'Abraham, ce même John Fraser, alors soldat dans le régiment des *Fraser's Highlanders*, avait fait prisonnier le Dr Badelart d'une manière assez singulière. Au moment de la déroute, le chirurgien, occupé au soin des blessés, s'aperçut qu'il était cerné par l'ennemi. Avisant alors un soldat écossais blessé, étendu à terre, le dos appuyé contre une clôture, il se constitua son prisonnier, en lui remettant la

Après avoir suivi les leçons du vieux professeur, M. Faribault compléta ses études par lui-même, à force d'énergie et de persévérance.

Il se livra ensuite à l'étude du droit chez l'honorable J. A. Panet, et fut admis au barreau de Québec en 1811.

Pendant la guerre de 1812, il servit dans les rangs des milices canadiennes (1).

Quoiqu'il se soit peu livré à l'exercice de sa profession, néanmoins il en avait acquis une connaissance approfondie, ainsi que l'attestent plu-

seule arme qu'il eût : un pistolet à double coup. Le soldat avait reçu un coup de sabre et le sang s'échappait en abondance de la blessure ; Badelart se mit sur le champ en devoir de le secourir.

Les deux ennemis étaient loin de penser, en ce moment, que cette rencontre au milieu des boulets et de la fumée, était la première poignée de main d'une amitié inaltérable, et qu'ils allaient vivre pendant quarante ans porte à porte dans les murs de cette même ville de Québec, que leurs deux nations se disputaient avec tant d'acharnement.

Le pistolet du Dr Badelart fut remis par notre vénérable concitoyen, M. James Thompson, entre les mains de la famille Badelart-Panet, au centième anniversaire de la bataille d'Abraham.

(1) En qualité de lieutenant dans la compagnie légère du 6e bataillon de la milice incorporée. (*Mémoires inédits de M. le major Lafleur.*)

sieurs causes difficiles qui lui furent déférées par les tribunaux, et qu'il sut éclaircir avec une rare habileté.

Dès cette époque, il manifesta un goût prononcé pour les études archéologiques et historiques qui devaient remplir une si large part dans son existence.

En 1822, il entra au service de la chambre d'assemblée du Bas-Canada, et passa successivement par les emplois de secrétaire de comité et de traducteur français. En 1832, il fut promu au poste de secrétaire-adjoint de la chambre, en remplacement de M. Boutillier.

A l'époque de l'union des deux Canadas (1841), il fut nommé adjoint du secrétaire de l'Assemblée législative, poste qu'il occupa jusqu'en 1855.

A part les devoirs de sa charge, il consacra, durant cette longue période, une partie considérable de son temps à la formation d'une collection d'ouvrages et de documents

importants relatifs à l'histoire du Canada.

Cette collection s'élevait à plus de 1600 volumes, lorsqu'il eut la douleur de la voir complètement détruite par l'incendie du palais législatif à Montréal en 1849.

Sans perdre courage, l'infatigable antiquaire se remit de nouveau à l'œuvre, et recommença une seconde collection.

Ce fut pour compléter ce long travail que la législature le députa en Europe en 1851.

Il partit de Québec le 3 octobre, accompagné de madame Faribault et de sa fille.

Après un court séjour à New-York, il s'embarqua pour Londres, d'où il se rendit à Paris le 10 novembre. Il y trouva un ami dévoué des Canadiens dans la personne de M. de Puibusque, qui lui fut d'un secours immense pour ses recherches. Ils s'étaient connus en Canada et s'y étaient liés d'une vive amitié, pen-

dant le séjour que M. de Puibusque y avait fait de 1846 à 1850. Celui-ci l'aida continuellement de ses conseils, et lui ouvrit l'entrée des différents ministères.

Tout semblait présager le plus heureux succès, lorsque les événements du 2 décembre vinrent entraver toutes ses démarches. Les réponses aux demandes qu'il avait faites aux divers ministres, furent surtout retardées pendant un temps considérable.

Mais d'autres circonstances, bien autrement douloureuses, interrompirent soudainement sa mission en le plongeant dans la plus profonde affliction.

Madame Faribault, dont la santé avait été ébranlée par la frayeur que lui avaient causée les graves incidents du coup d'État, tomba dangereusement malade, et fut enlevée à la tendresse de son époux dans le cours du mois de mars 1852.

Anéanti par ce choc funeste, et

malade lui-même depuis plusieurs semaines, il fut longtemps incapable de reprendre ses occupations.

Un témoignage de sympathie qu'il reçut au milieu de ce deuil, le toucha d'autant plus vivement qu'il se trouvait alors complètement isolé, loin de ses amis, sur une terre étrangère. La famille Faribault du Mans, qu'il n'avait encore jamais vue, qu'il ne connaissait que par correspondances, accourut du fond de sa province à Paris, pour se jeter dans ses bras, et mêler des larmes aux siennes sur cette tombe fraîchement ouverte.

Le gouvernement canadien, instruit de son malheur et de la situation précaire de sa santé, envoya de Londres son agent, M. Wicksteed, pour lui prêter assistance.

Dès que sa santé lui permit de travailler, M. Faribault s'empressa de compléter sa collection d'ouvrages, dont une grande partie était déjà commandée. Partout, dans les différents ministères, et auprès des

secrétaires des diverses académies, il reçut le plus bienveillant accueil.

« De généreux et magnifiques dons, » dignes de la France, dit-il dans son » rapport, me furent faits pour la » bibliothèque, quoique plusieurs de » ces ouvrages lui eussent été déjà » présentés en 1849. Il m'est impos- » sible en ce moment d'en montrer » toute la richesse et toute l'impor- » tance, mais la valeur en peut être » estimée à plus de £400 sterling ».

Dès que sa mission fut terminée, M. Faribault se hâta de reprendre la route du Canada. « Mais, hélas ! s'écriait-il en partant, la joie de revoir mon pays ne pouvait adoucir l'amertume de ma douleur. Mon existence était brisée, mon âme déchirée ; j'avais perdu la meilleure part de moi-même ; ma pensée ne vivait plus qu'au delà du tombeau. J'étais inconsolable en songeant qu'il me fallait laisser, loin de ma patrie, la dépouille chérie de celle qui, pendant tant d'années, avait

partagé avec moi le fardeau de la vie. Sur cette tombe solitaire et inconnue qui s'élevait sous les ombrages du cimetière Montmartre

Nul ne viendrait verser des pleurs ».

Seuls, quelques arbustes verts et le gazon soigneusement entretenu par une main étrangère, indiquaient qu'une pensée triste veillait toujours sur ce coin de terre.

Un jour seulement on vit errer dans le cimetière Montmartre deux voyageurs canadiens qui cherchaient cette tombe sans pouvoir la retrouver.

« J'ai rempli envers toi et ta mère, écrivait l'un d'eux à une nièce de M. Faribault, la promesse que je vous ai faite d'aller visiter le lieu de la sépulture de madame Faribault. Je fus deux fois avec ta tante visiter le cimetière de Montmartre, sans avoir pu trouver le moindre indice non seulement de la date de son décès, mais même du lieu où elle a été inhumée.

» Enfin je m'y rendis hier avec ta tante, accompagné par la femme de M. Chapelais ; et, après une marche de plus d'un quart d'heure, nous trouvâmes cette tombe que je désirais tant voir. Tout est en parfait ordre, le terrain en est petit, mais il est enfermé par une galerie en bois, haute de deux pieds ; la terre paraît y être bien entretenue, il n'y a pas une seule mauvaise herbe.

» Dans l'enceinte du terrain se dresse, sur le corps même, une croix faite de buis, dont je t'emporte quelques boutures ; et, aux quatre coins du sol, se trouve un beau petit arbre bien vert et à peu près de ma hauteur, dont j'ai ôté deux rameaux, pour toi et sa chère fille Mlle Faribault. Il y a une pierre à la tête de la tombe, où sont écrits le nom de ta chère tante et le jour de son décès, 17 mars 1852 ; il y a, en outre, une croix en pierre bien polie et bien saillante aux yeux des visiteurs ; mais hélas ! on n'y voyait aucun

souvenir d'amis ou de parents, aucune couronne d'immortelles placée au bras de cette croix, tandis que tant d'autres en sont couvertes. J'y déposai un « Souvenir d'un ami » ; ma femme acheta un joli pot d'héliotrope, qu'elle fit placer sur la tombe, d'où nous ne pûmes nous retirer sans verser bien des larmes ».

Madame Faribault devait y dormir quatre ans, avant que sa famille pût faire ramener ses cendres et les déposer, parmi les siens, sur le sol natal.

L'assemblée législative vota à M. Faribault une gratification de £250, en reconnaissance de l'habileté et de l'intelligence qu'il avait déployées dans l'accomplissement de sa mission.

Un de nos poètes, M. L. J. C. Fiset, rappela en vers délicats les incidents de ce voyage, aussi fertile pour le pays que navrant pour M. Faribault. Ces vers, adressés à sa fille, sont écrits au bas d'un portrait de Jacques Cartier.

Lorsqu'à travers la plaine humide,
Cartier, l'intrépide marin,
N'ayant que son grand cœur pour guide,
Vers nos bords s'ouvrit un chemin ;
Songeait-il, au fond de son âme,
Aux faveurs exemptes de blâme
Qui se lieraient à ses travaux ;
Ou bien, pesait-il seul dans l'ombre
L'or et les richesses sans nombre
Dont il chargerait ses vaisseaux ?

Oh ! non, la gloire, plus réelle,
Enflamme l'esprit du héros :
Fils de la France, c'est pour elle
Qu'il brave les vents et les flots ;
Non, le seul rêve de sa vie
Se résume en ce mot, patrie !
Qu'il porte gravé dans son cœur.
Il ne veut d'autre récompense
Que l'honneur d'illustrer la France
Par ses hauts faits et sa valeur !

Ainsi, dans sa modeste sphère,
Pour être utile à son pays,
Depuis longtemps votre vieux père
Consume les jours et les nuits.
De l'oubli sauvant notre histoire,
Rassemblant ses titres de gloire
Pour en doter nos monuments,
L'amour du pays l'encourage

A grossir ce noble héritage
Qu'il veut léguer à nos enfants !

Fidèle à sa tâche sublime,
Nouveau Cartier, bravant la mort,
Il part décoré de l'estime
Qui couronne son noble effort.
Ce n'est pas que, de nouveaux mondes
Découverts au loin sur les ondes,
Il veuille sonder les secrets ;
Mais il apportera de France,
Pour nous tous, les arts, la science,
Pour lui, hélas ! deuil et regrets.

Grâce aux soins continuels de M. Faribault, la nouvelle bibliothèque nationale avait atteint le chiffre de 20,000 volumes, lorsque, dans la nuit du 1er février 1854, l'incendie du magnifique palais du parlement, à Québec, en réduisit encore une partie en cendres. Près de 7000 volumes périrent dans les flammes, parmi lesquels se trouvait un nombre considérable de publications du seizième et du dix-septième siècles, dont plusieurs ne pourront peut-être plus jamais être remplacées.

La douleur que M. Faribault en ressentit, affecta sensiblement sa santé, toujours chancelante depuis la perte cruelle qui avait jeté un voile de tristesse sur son voyage en Europe.

L'année suivante, il offrit sa démission à la chambre d'assemblée, qui lui alloua, en témoignage des services éminents qu'il avait rendus au pays, une pension de retraite de £400.

Il est étonnant que M. Faribault, avec l'érudition qu'il avait acquise, et surtout la connaissance approfondie qu'il possédait de l'histoire du Canada, n'ait pas laissé d'autre écrit que son *Catalogue raisonné d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique.*

Écrivant avec assez de facilité, il eût pu prendre un rang distingué parmi les historiens du Canada ; mais, humble et désintéressé autant qu'érudit, il se réservait tout ce qu'il y avait de pénible et d'ingrat dans sa tâche patriotique, et laissait à d'au-

tres la gloire de profiter de ses recherches, de s'enrichir avec les trésors qu'il avait lentement accumulés.

Son *Catalogue*, qu'il publia en 1837, fut regardé à cette époque comme un des ouvrages les plus complets en ce genre ; et aujourd'hui encore, malgré sa date assez ancienne, il est un des guides indispensables de l'historien de l'Amérique.

C'est le témoignage qu'en rendait en 1846 un juge compétent, M. Adolphe de Puibusque, antiquaire lui-même.

« J'ai lu d'un bout à l'autre votre Catalogue raisonné, et annoté d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et particulièrement du Canada. Ce beau travail d'un bibliophile consciencieux m'en a plus appris en quelques pages que certaines histoires en trois ou quatre gros volumes ; et sa place est déjà marquée dans ma bibliothèque à côté de mon ami Ternaux-Compans, le premier bi-

bliographe américain de Paris (1) ».

Malgré ses infirmités, M. Faribault continua toujours, dans sa retraite, à s'occuper des antiquités canadiennes, à rechercher et à mettre en lumière tout ce qui pouvait se rattacher à nos gloires nationales, auxquelles il avait voué une sorte de culte.

Depuis longtemps, il nourrissait une touchante et patriotique pensée dont la réalisation était un des rêves de sa vieillesse. Il ne voulut pas mourir sans couronner par cette noble action ses longs travaux.

C'était mettre à exécution le plan du monument funéraire que les troupes françaises avaient résolu d'élever, en 1761, à la mémoire de Montcalm, dans l'église des Ursulines de Québec, à l'endroit même où le héros avait été inhumé dans une fosse creusée par une bombe.

(1) Entre bien d'autres que nous pourrions citer, le même éloge est rendu à l'érudition de M. Faribault dans le *Mémorial de l'Éducation* de M. J.-B. Meilleur, prédécesseur de M. Chauveau au ministère de l'instruction publique.

Ce projet présentait plusieurs difficultés ; mais M. Faribault voulut les trancher d'un seul coup, en prenant sur lui toutes les responsabilités ; comptant sur le patriotisme de ses concitoyens de Québec pour l'aider, quand le monument aurait été installé. Voici d'abord l'histoire de l'inscription qui devait y être gravée.

Lorsque les braves soldats de Montcalm, débris de sa petite mais vaillante armée, eurent l'idée de rendre ce dernier hommage d'admiration à leur chef, ils s'adressèrent à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui traduisit ainsi leurs nobles sentiments :

HIC JACET

Utroque in orbe æternum victurus
Ludovicus-Josephus de MONTCALM GOZON
Marchio sancti Verani, Baro Gabriaci ordinis
Sancti Ludovici Commendator Legatus
Generalis Exercituum Gallicorum Egregius et
Civis et Miles
Nullius rei appetens præterquam veræ laudis
Ingenio felici et litteris exculto

Omnes Militiæ gradus per continua decora
emensus omnium Belli, Artium,
temporum, discriminum
gnarus
In Italia, in Bohemia, in Germania
Dux industrius
Mandata sibi ita semper gerens ut majoribus
par habeatur
Jam clarus periculis ad tutandam
Canadensem Provinciam missus parva militum
manu
Hostium copias non semel repulit
Propugnacula cepit viris armisque ;
Instructissima algoris, inediæ, vigilarum
Laboris patiens suis unice prospiciens, immemor sui
Hostis acer, Victor mansuetus
Fortunam virtute, virium inopiam peritiâ et
celeritate compensaverit
Imminens Coloniæ fatum et concilio et manu
per quadriennium sustinuit
Tandem ingentem Exercituum Duce strenuo
et audaci
Classemque omni bellorum mole gravem
Multiplici prudentia diù ludificatus
Vi pertractus ad dimicandam
In prima acie, in primo conflictu vulneratus
Religioni quam semper coluerat
Innitens Magno suorum desiderio nec sine
hostium mœrore Extinctus est

Die XIV Sept. A. D. MDCCLIX ætat, XLVIII,
Mortales optimi ducis exunias
in excavata humo
Quam globus bellicus decidens dissiliensque
defoderat
Galli lugentes deposuerunt
Et generosæ hostium fidei commendaverunt.

(*Traduction*).

ICI REPOSE

pour vivre dans la mémoire des deux mondes
Louis-Joseph de MONTCALM GOZON
Marquis de Saint-Véran, baron de Gabriac
Commandeur de l'ordre
de Saint-Louis
Lieutenant général des armées de France
Citoyen et militaire distingué
N'ayant jamais désiré autre chose que
la vraie gloire
Bien doué d'esprit et bien servi par
les lettres, ayant gagné tous ses grades
par des succès constants
Habile dans la science des armes, à profiter
des circonstances et à éviter
les malheurs
S'étant montré grand capitaine en Italie
en Bohème et en Allemagne
Ayant toujours accompli sa tâche de façon
à se montrer digne d'en accomplir
de plus grandes

Alors qu'ayant affronté mille dangers
Il fut envoyé pour défendre la Province
du Canada
A la tête d'une petite troupe, il a souvent
repoussé des ennemis nombreux
S'est emparé de leurs forteresses, défendues
par des hommes, munies d'un fort
matériel
Endurci au froid, à la faim, aux veilles, patient
dans les travaux, oublieux de lui-même
soigneux de ses soldats
Ennemi redoutable, vainqueur magnanime
Sachant trouver dans sa valeur une compensation
aux coups de la fortune, dans son habileté
et sa promptitude, le supplément
aux moyens faisant défaut
Pendant quatre ans il a retardé par ses
conseils et sa bravoure la chute
de la colonie
Enfin après avoir déjoué pendant longtemps
les projets d'un capitaine actif
et intrépide
commandant d'une armée
nombreuse, aidé d'une flotte chargée
de munitions de toutes sortes
Poussé à livrer bataille, il tomba blessé
au premier rang et au premier choc
Entouré des soins et de l'espoir d'une Religion
qu'il avait toujours pratiquée,
il s'éteignit

Au grand regret des siens et au regret même
de ses ennemis
Le XIVe jour de septembre
de l'an du Sauveur
MDCCLIX
De son âge le XLVIIIème.
Les Français en pleurant
Déposèrent les restes mortels de leur excellent
chef dans la fosse qu'une bombe
en éclatant avait creusée pour lui (1).

Avant d'expédier de Paris le marbre sur lequel cette épitaphe avait été gravée, M. de Bougainville écrivit à lord Chatham, alors M. William Pitt, la lettre suivante, pour obtenir l'autorisation de la faire poser.

« Monsieur,

» Les honneurs qui ont été rendus, sous votre ministère, à M. Wolfe, m'assurent que vous ne désapprou-

(1) La bombe en éclatant n'avait fait que défoncer le plancher de l'église. C'est par cette ouverture que fut descendu le cercueil du général,dans une fosse creusée immédiatement au-dessous. *Histoire des Ursulines*. Vol. III, p. 8.

Confiant ces précieux restes à la garde d'un
ennemi généreux !

verez point que les troupes françaises, dans leur reconnaissance, fassent leurs efforts pour perpétuer la mémoire du marquis de Montcalm ; le corps de ce général, que votre nation même a regretté, est enterré à Québec. J'ai l'honneur de vous envoyer une épitaphe faite par l'Académie des inscriptions. J'ose, Monsieur, vous demander la faveur de l'examiner, et, si vous n'y avez point d'objection, vous voudrez bien m'obtenir la permission de l'envoyer à Québec gravée sur un marbre, qui sera placé sur la tombe du marquis de Montcalm. Si l'on m'accorde cette permission, j'ose me flatter que vous voudrez bien m'en informer, et m'envoyer en même temps un passeport, afin que le marbre avec l'épitaphe puisse être reçu sur un vaisseau anglais, et placé, par les soins de M. Murray, dans l'église des Ursulines.

» Veuillez me pardonner, Monsieur, si j'ai osé vous interrompre

dans vos occupations si importantes; mais en tâchant d'immortaliser les hommes illustres et les patriotes éminents, c'est vous faire honneur à vous-même.

» Je suis avec respect, etc.,

DE BOUGAINVILLE ».

***

« Monsieur,

» C'est avec la plus grande satisfaction que je vous envoie le consentement du Roi sur un sujet aussi intéressant que l'épitaphe du marquis de Montcalm composée par l'Académie des sciences et qui, selon vos désirs, doit être envoyée à Québec, gravée sur un marbre, et placée sur la tombe de cet illustre guerrier. Elle est parfaitement belle ; et le désir des troupes françaises qui ont servi en Canada, de payer un semblable tribut d'hommage à la mémoire de leur général qu'ils ont vu expirer à leur tête d'une manière si glo-

rieuse et pour eux et pour lui, est vraiment honorable et digne de louanges.

» J'aurai le plaisir, Monsieur, de vous aider de toute manière dans vos louables intentions, et dès que j'aurai reçu avis des mesures que vous aurez prises pour faire embarquer le marbre, je ne manquerai pas de vous envoyer le passeport que vous désirez, et des instructions au gouverneur de Québec pour le recevoir.

» Je vous prierai aussi, Monsieur, d'être persuadé de ma juste sensibilité à la partie obligeante de votre lettre qui me concerne, et de croire que je regarderai comme un bonheur l'occasion de vous prouver l'estime et la considération particulières, avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, etc.,

WM PITT.

Londres, 10 *avril* 1761.

A la suite de cette correspondance,

le marbre fut expédie vers le Canada; mais on ignore par quel accident il n'arriva jamais à sa destination. En 1833, lord Aylmer, alors gouverneur général des provinces, fit placer, dans la chapelle des Ursulines, l'inscription qui s'y lit encore aujourd'hui :

HONNEUR
A
MONTCALM !
LE DESTIN EN LUI DÉROBANT
LA VICTOIRE
L'A RÉCOMPENSÉ PAR
UNE MORT GLORIEUSE !

M. Faribault, voulant placer sur la tombe de l'illustre guerrier un marbre plus somptueux, porteur de l'inscription composée par l'Académie des lettres, et donner suite par là aux vœux de M. de Bougainville et de ses compagnons d'armes, écrivit à M. le marquis de la Sainte-Maure Montausier, petit-fils de M. de Montcalm par les femmes, pour le prier de veiller à l'exécution d'un

marbre tumulaire du prix de 3,000 francs, sur lequel serait gravée l'inscription de l'Académie.

Mais, après mûre délibération, il fut décidé que le monument serait exécuté à Québec même.

Précisément à l'époque où notre enthousiaste antiquaire s'occupait activement de ce projet, le nom de Montcalm remplissait la pensée d'autres personnes, placées à de grandes distances les unes des autres et dans des conditions et des circonstances bien variées.

« De Montpellier, en France, écrivait, le 5 septembre 1859, le *Courrier du Canada*, Madame la marquise de Montcalm, veuve de l'héritier direct du nom de Montcalm-Gozon, s'adressait aux frères de la doctrine chrétienne, pour les prier de faire dire, sur la tombe de l'illustre aïeul de son mari, le jour du centième anniversaire de la mort du héros canadien, les prières de l'Église catholique dans le sein de laquelle tous

les illustres morts de cette noble famille se sont endormis.

» De Paris, M. le marquis de Sainte-Maure Montausier et M. le comte Victor de Montcalm, petit-fils du grand homme, écrivaient aussi en Canada sur le même sujet.

» Puis, sur le rocher de Gibraltar, un officier distingué de l'armée anglaise, M. le colonel Beatson, des ingénieurs royaux, publiait une brochure en l'honneur de Montcalm. Mais c'était aux Canadiens Français surtout qu'il appartenait d'honorer la mémoire de Montcalm ».

Une grande solennité funéraire fut organisée pour le 14 septembre 1859, jour qu'on avait choisi à dessein pour la pose du monument.

Le *Courrier du Canada* en donnait la description suivante. « Le marbre tumulaire est composé de quatre pièces principales. La première de ces pièces est une grande table de marbre noir, de six pieds quelques pouces sur un peu plus de trois pieds,

destinée à être fixée dans le mur de l'église et qui porte les trois autres pièces de marbre blanc ; savoir : la table centrale, la pièce de support et le couronnement.

» La belle et longue inscription de l'Académie est gravée sur une pièce centrale, avec une netteté et une exactitude de ciseau remarquables. Sur la pièce de support sont gravées en relief les armes de Montcalm, dont l'écu porte : *Ecartelé au* 1 *et au* 4 *d'azur à trois colombes d'argent, au* 2 *et* 3 *de sable à une tour de même.* L'écu, ses pièces et ses accessoires sont burinés avec beaucoup de goût et de précision ; les détails ont été bien soignés. Tout ce petit morceau de délicate sculpture constitue un bel ensemble, formé de toutes ces figures symboliques parmi lesquelles on aime à voir le dragon des Gozon, la devise des Monctalm *Mon innocence est ma forteresse* et le fameux *Draconis extinctor* de Dieudonné de Gozon, cheva-

lier de Saint-Jean de Jérusalem ».

La même feuille ajoutait, le 5 septembre :

« Madame la marquise de Montcalm, qui, dans la pieuse solitude où elle vit, ne savait pas qu'on s'occupait de solenniser l'anniversaire de la mort du grand-père de feu le marquis son mari, apprendra avec bonheur ce que les Canadiens auront fait en ce jour de glorieux et mélancolique souvenir pour sa famille. La noble et pieuse femme avait, comme nous l'avons dit, chargé les bons frères des écoles chrétiennes, qui comptent en elle « une sincère amie » de leur grande œuvre, de faire dire une messe le jour de la mort de Montcalm — « *à laquelle*, disait-elle » dans ce langage auquel on reconnait le noble sang, *vos frères inviteraient, — si leur règle et les usages » du pays le permettent, — les Français avec lesquels ils ont des relations* ». Madame la marquise s'informait, avec une piété touchante, de l'état

dans lequel se trouve le tombeau de l'illustre ancêtre de son mari :

» Je pense qu'il doit être entretenu » disait-elle, car le nom du général » marquis de Montcalm est resté » honoré sur la terre arrosée de son » sang ».

» Oui, noble Dame, le nom du marquis de Montcalm est resté honoré sur cette terre du Canada et dans le cœur de ce petit peuple qui n'oublie pas le sang qui a coulé avec le sien, pour la défense commune de la patrie de Vieille et Nouvelle France ».

En apprenant les préparatifs qui se faisaient à Québec, le dernier descendant de l'immortel guerrier, le comte Victor de Montcalm, écrivait à M. Faribault, en lui exprimant toute sa reconnaissance, ces nobles paroles où respire la grande âme du héros :

...« Arrière-petit-fils et dernier re- » jeton de la famille du marquis de » Montcalm, je ne saurais assez vous » exprimer ma profonde émotion en

» lisant les généreuses intentions des
» habitants de Québec. Retrouver
» si vivante et si chère, après un
» siècle entier, la mémoire de mon
» aïeul, est chose bien douce à mon
» cœur. Mon bonheur serait com-
» plet, si je pouvais me trouver au
» milieu de vous le 14 septembre,
» et exprimer toute ma reconnaissan-
» ce à mes compatriotes. Mais si,
» hélas ! une faible santé me retient
» fixé sur le sol de notre vieille Fran-
» ce, croyez, monsieur, et soyez assez
» bon pour le redire à tous, que le
» cœur canadien de mon grand-père
» battra dans ma poitrine, le jour
» de ce glorieux anniversaire, avec
» autant de force que jadis le sien
» en défendant Québec ».

Il y eût eu bien des heureux à Québec, si un Montcalm le seul rejeton vivant du nom, eût pu y être présent en ce jour mémorable !

Le matin de la solennité (1), la

(1) La veille, le monument élevé à Wolfe et à Montcalm, par lord Dalhousie, dans le jardin du Fort, avait

belle chapelle des Dames Ursulines était tendue de draps noirs aux larmes d'argent, et, au milieu de la nef de cette précieuse petite église, était élevé un catafalque recouvert d'un drap mortuaire parsemé de fleurs de lis d'argent.

Le nouveau monument était fixé à sa place dans le mur de la chapelle près du balustre, du côté de l'épître, au-dessus de l'endroit même où, sur l'indication d'une religieuse morte il y a plusieurs années et qui avait été, à l'âge de neuf ans, témoin de la sépulture du héros, les restes du chevaleresque commandant de la garnison de Québec furent déposés le 14 septembre 1759.

Les Dames religieuses des Ursulines avaient fait exposer dans une châsse, le crâne du héros, retiré, il y a quelques années, de la tombe où reposent ses glorieuses dépouilles mortelles.

été orné de couronnes d'immortelles et de festons de feuilles d'érable. Le soir, on sonna, à l'église anglicane, les glas de Wolfe.

A sept heures et demie, une messe basse était dite pour le repos de l'âme du général marquis de Montcalm par M. l'abbé LeMoine, chapelain des Dames Ursulines. Du fond du cloître de ce couvent des Ursulines, dont l'histoire s'identifie avec celle des premiers temps du pays, s'élevaient, pendant l'office divin, les voix pures et touchantes des filles de Sainte-Ursule qui ont rendu tant et de signalés services à la Nouvelle-France et au Canada.

Pour se rendre à la pieuse demande de Mme la marquise de Montcalm les bons frères des écoles chrétiennes de Québec et de la Pointe-Lévis assistaient en corps à cette messe, à laquelle s'étaient aussi rendues beaucoup de personnes de la ville.

A deux heures de l'après-midi, la cloche de l'église des Ursulines appelait encore les fidèles, pour assister à la cérémonie de l'absoute solennelle qui allait avoir lieu sur la tombe où le héros avait été déposé juste

un siècle auparavant, presque heure pour heure.

Le R. P. Martin, de la Compagnie de Jésus, monta en chaire et prononça l'oraison funèbre du marquis de Montcalm (1). Il présenta la suite des événements de cette existence si pleine de services rendus à la religion et à la patrie, et fit ressortir, dans l'homme illustre dont on vénérait la mémoire, le double caractère du soldat et du chrétien. Le prédicateur déroula avec tact et bonheur l'histoire de l'illustre guerrier, issu de cette noble race dont on a dit : « *Les champs de bataille semblent avoir été les tombeaux des Montcalm* » ; il fit assister son auditoire aux succès littéraires de la jeunesse du héros, aux brillants débuts de sa carrière militaire, à ces combats d'où il sortait toujours couvert de gloire et d'ordinaire couvert de blessures ; il le montra grand surtout à Carillon,

(1) Le P. Martin est auteur d'une *Vie de Montcalm.*

où il triompha, à force d'audacieuse intrépidité, au point qu'il eut à répondre d'avoir tant osé, en disant : « Si j'ai, dans une position difficile, mis de côté les règles ordinaires de la guerre c'est que je me suis rappelé que l'audace enfante souvent les succès ».

« Mais, a dit l'orateur, s'il nous est agréable de faire, dans la personne du général marquis de Montcalm, l'éloge du soldat défenseur de la patrie, il nous est encore plus consolant d'avoir à faire, dans la personne de l'illustre mort, l'éloge du chrétien ». Puis le prédicateur a lu une lettre, écrite par le marquis de Montcalm à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, alors qu'il faisait la guerre dans le haut du pays, lettre dans laquelle le soldat sans peur, l'homme fort entre les forts demandait le secours des modestes prières de timides vierges et de faibles femmes. Rien n'est touchant comme les détails de la mort de Moncalm, lors-

qu'après avoir répondu à son chirurgien, qui ne lui annonçait que quelque douze heures d'existence : « C'est assez » ! il faisait à la hâte ses dispositions, remettait son commandement en d'autres mains, recommandait au général Murray les prisonniers français, en lui écrivant : « Je fus leur père, soyez leur protecteur»... et enfin, tout entier aux soins du salut de son âme, il recevait les secours et les consolations de l'Église, pour aller se reposer dans le sein de l'Éternel d'une vie si agitée et si pleine de hasards.

Le prédicateur, après avoir dit à son auditoire combien est futile la gloire de ce monde, qui n'a pour l'homme aucune jouissance au delà du tombeau, et avoir rappelé que Dieu seul et son éternité ont le droit de remplir notre pensée et le pouvoir de récompenser le chrétien, est descendu de la chaire au milieu du religieux silence de la foule, frémissante d'émotion, qui remplissait la

petite église et du nombreux clergé réuni dans le chœur (1).

A la suite du discours du R. P. Martin, un chœur, organisé par M. Gagnon, a d'abord chanté, avec accompagnement d'orgue, le *Lacrymosa* du *Requiem* de Mozart en quatuor. Mgr Baillargeon, évêque de Tloa, qui avait voulu lui-même officier, est alors venu, précédé de la croix et accompagné de ses assistants, se placer devant le catafalque, et le chœur a entonné le *Libera*, à la suite duquel Sa Grandeur a procédé aux cérémonies de l'absoute, qui ont terminé les exercices pieux de cette journée de souvenirs religieux et nationaux. La foule s'écoula lentement, en jetant des regards d'affectueuse mélancolie sur le crâne exposé du marquis de Montcalm et sur le marbre tumulaire, dressé contre le mur, sur lequel des mains pieuses avaient suspendu des couronnes immortelles.

(1) Les détails de cette solennité sont tirés du *Courier du Canada* et du *Canadien*.

« Une telle journée, écrivait *le Canadien* du 16 septembre, est faite pour laisser sa profonde empreinte dans l'âme de tous ceux qui eurent le bonheur d'être témoins de cette scène religieuse. Bénissons une religion qui est capable de nous les fournir en sanctifiant le patriotisme chrétien qui en avait été l'inspirateur. Quand un peuple sait perpétuer ainsi le culte de ses héros, et quand les autels qui se dressent sous ses yeux, voient ainsi fumer l'encens du ciel uni à celui de la patrie, on peut dire que celle-ci n'est pas morte, dût-elle ne vivre que dans les catacombes !

» Il appartient à la presse franco-catholique sans doute de consigner avec bonheur la consécration d'une telle date et d'enregistrer une aussi touchante commémoration. Nous l'offrons aujourd'hui à la méditation de nos lecteurs. Elle entrera un jour dans des pages moins fugitives pour former un des anneaux de cette

chaîne ininterrompue d'événements, dont la suite constitue notre histoire. Heureux de pouvoir la fixer, plus heureux de pouvoir la transmettre aux générations dont elle sera l'héritage, c'est un de nos bonheurs de la recueillir comme une relique traditionnelle pour la postérité ».

Enfin la poésie vint mêler de nobles accents aux joies funèbres de cette émouvante solennité.

J'ai de Montcalm vu l'ombre glorieuse !
Il m'apparut au bord du Saint-Laurent.
L'épée en main, la face radieuse,
Il s'écriait : « Canadiens, en avant !
» L'entendez-vous ? le clairon des batailles
» Vient d'entr'ouvrir la tombe où je dormais ;
» L'heure a sonné des justes représailles...
» Bons Canadiens, soyez toujours Français !

» Déjà cent ans ont roulé dans l'espace,
» Depuis qu'un prince au souvenir maudit,
» Pour des loisirs indignes de sa race,
» D'un trait de plume aux Anglais nous vendit;
» Mais notre sang, comme un saint héritage,
» Au sang saxon ne se mêlant jamais,
» S'est à nos fils transmis pur d'âge en âge.
» Bons Canadiens, soyez toujours Français !

» Aussi le Ciel a béni nos familles :
» Que de sillons aux sillons ajoutés !
» Que de hameaux sont devenus des villes !
» Leurs défenseurs par milliers sont comptés.
» Pour nous venger, leur bataillon s'apprête !
» Nobles aïeux, dormez, dormez en paix...
» L'indépendance aura son jour de fête !
» Bons Canadiens, soyez toujours Français !

» Mère patrie au sein du nouveau monde,
» Une autre France ouvre et te tend les bras ;
» Malgré le temps, la distance de l'onde
» Et les malheurs, son cœur ne change pas.
» Nous tressaillons, quand des sons de victoire
» Jusques à nous apportent tes hauts faits ;
» Nous grandissons aux rayons de ta gloire !
» Bons Canadiens, restez toujours Français ».

« Nous ne serions pas juste, disait en terminant *le Courrier du Canada*, si nous laissions le sujet de cette fête sans rendre à notre vénérable ami, M. Faribault, la justice qui lui est due : c'est à l'initiative de ce pieux ami de notre histoire et de nos traditions, que nous devons la belle fête qui a eu lieu hier, et chaque fois qu'on se rappellera cette solennité,

il sera juste d'associer à ce souvenir le nom de M. Faribault ».

C'est aussi pour la même raison que nous avons cru devoir insister si longuement sur cette page historique, qui fait tant d'honneur à sa mémoire.

Deux ans après cette grande commémoration, la marquise douairière de Montcalm faisait parvenir à M. Faribault un témoignage de reconnaissance aussi flatteur pour lui que délicat pour tous les Canadiens. C'était une excellente copie du seul portrait *original et authentique* que la famille de Montcalm possède du héros.

Il est facile de comprendre les transports de joie avec lesquels fut accueilli ce superbe tableau, où le talent du peintre a si bien rendu la douce et majestueuse physionomie du vainqueur de Carillon.

Il nous a été donné de contempler plusieurs fois cette magnifique toile.

La pose martiale de Montcalm est vraiment admirable.

Sous un reflet d'exquise douceur, cette belle figure porte le cachet de la plus grande fermeté de caractère. Les sourcils forts et épais qui ombragent un regard vif et doux, laissent percer l'énergie guerrière, l'inspiration du génie qui éclataient en brillantes victoires sur les champs de bataille.

On ne peut détacher les yeux de ce tableau, où revit la grande âme du héros. Après cent ans, il se fait encore aimer et admirer sur la toile, comme il fut admiré et chéri de ses soldats et de nos ancêtres.

Un incident de sa mort, que nous a souvent raconté M. Faribault, achèvera de peindre le caractère du noble guerrier, et ne saurait plus dignement mettre fin à tous ces glorieux et attachants souvenirs.

M. Faribault tenait cette anecdote de l'un des plus anciens citoyens de Québec, M. Malcolm Fraser, fils

de l'un des officiers de Wolfe, lieutenant dans le 42e régiment des Highlanders, connu sous le nom de « *Black Watch* ».

M. Fraser l'avait apprise, ainsi que plusieurs autres faits intéressants, de la bouche même d'une ancienne dame canadienne de Québec, qui, vers l'âge de dix-huit ans, avait été témoin oculaire de cette scène.

Pendant la déroute qui suivit la défaite des plaines d'Abraham, Montcalm, oubliant les souffrances atroces que lui faisaient endurer deux blessures qu'il avait reçues pendant le combat, faisait des efforts inouïs pour rallier les débris de son armée qui se précipitait en désordre vers la ville, lorsqu'il fut frappé d'une balle dans les reins, à quelques centaines de pas de la porte Saint-Louis.

La violence de ce coup mortel, loin d'abattre son courage moral, ne put même altérer sa fière et intré-

pide attitude. Soutenu sur son cheval par deux grenadiers qui marchaient à côté de lui, il franchit les portes de la ville.

« — O mon Dieu ! mon Dieu ! le marquis est tué ! s'écrièrent plusieurs femmes en voyant le sang qui coulait de ses blessures, pendant qu'il descendait la rue Saint-Louis pour se rendre au Château.

Le général se tourna vers elles en souriant, leur assura que ses blessures n'étaient pas sérieuses, en les conjurant de ne point s'alarmer sur son compte.

» — Ce n'est rien ! ce n'est rien ! leur dit-il, ne vous affligez pas pour moi, mes bonnes amies ».

Quelques heures après, il était mort !

M. Faribault était un des fondateurs de la Société historique de Québec, et l'un de ses premiers bienfaiteurs. La société a voulu en perpétuer le souvenir en faisant suspendre dans la salle de ses séances, son

portrait qui est une des meilleures peintures du gendre de M. Faribault, notre excellent artiste, M. Théophile Hamel.

Dans le cours de sa longue carrière de recherches et d'études, M. Faribault avait formé une collection précieuse de manuscrits et d'ouvrages anciens, presque tous sur l'Amérique.

Sachant, par une triste expérience, à combien de dangers l'existence de ces documents est exposée tous les jours, surtout à cause des incendies si fréquents dans le pays, il a eu l'heureuse pensée de remettre entre des mains sûres le trésor de ses richesses historiques et a légué à l'université Laval toute sa bibliothèque canadienne, laissant à son ami, M. Laverdière, le soin de présider lui-même à l'exécution de sa dernière volonté sur cette matière.

La liste qui suit fera voir l'importance de ce don généreux.

1° Environ 400 manuscrits, dont

près de la moitié sont des originaux ou des copies collationnées de documents fort anciens (1626, 1636 et années suivantes). Parmi ces manuscrits, le plus précieux et le plus important, sans contredit, est le *Journal des Jésuites* (1645-1688, seule partie qui ait été retrouvée jusqu'à ce jour).

2° Environ 1,000 volumes imprimés, dont quelques-uns sont très rares et très importants, comme par exemple, *Lescarbot* (1609), *Champlain* (1613), *les Voyages aventureux de Jean Alphonse*, *Relations des Jésuites*, éditions anciennes, 17 volumes, etc. On peut ajouter que, parmi les brochures proprement dites, il y en a un bon nombre qui sont maintenant introuvables.

3° Un *Album* renfermant une centaine de plans, cartes, vues, portraits, tous relatifs à l'histoire du pays, et dont plusieurs sont d'une extrême importance.

4° Un tableau sur toile que M.

Faribault avait fait exécuter lui-même, et qui représente l'hivernement de Jacques Cartier dans la rivière Saint-Charles.

L'université reconnaissante a résolu de faire peindre, par M. Théophile Hamel, le portrait de M. Faribault, pour le placer dans une des salles de l'université, afin de perpétuer la mémoire de cet insigne bienfaiteur (1).

Le tableau que M. Faribault vient de léguer à l'université Laval, a été peint, en 1859, par M. Hawksett.

« C'est une toile de quatre pieds sur trois, représentant le paysage que forme l'embouchure de la petite rivière Lairet, près de Québec, avec la mise en scène des derniers adieux de Jacques Cartier aux sauvages de la bourgade de Stadaconé.

M. Faribault a voulu faire reproduire sur la toile l'aspect de cet endroit célèbre de notre histoire,

(1) *Journal de Québec.*

avant que l'industrie qui s'empare des terrains avoisinants, en ait changé la pittoresque physionomie. Le tableau est un paysage, avec une scène historique peinte en accessoire.

» C'est un paysage d'automne, bien que la scène historique qu'on a représentée se soit passée au printemps. L'atmosphère, les eaux et le feuillage teint des couleurs variées de la nature canadienne, ont cette chaleur de tons que nous admirons souvent dans les beaux jours de la fin de septembre.

» L'embouchure de la rivière Lairet, à son entrée dans la rivière Saint-Charles, avec les coteaux qui l'environnent et la vue de la colline de Stadaconé dans le fond du tableau, est un lieu charmant et vraiment bon à peindre. La scène historique que M. Hawksett a annexée au paysage, a trait au départ de Jacques Cartier, en mai 1536. Le premier plan est occupé par deux groupes principaux de personnages : à la

gauche, Jacques Cartier et une partie de ses officiers ; à la droite, un groupe de sauvages ayant à leur tête Donacona, leur chef. Des figures sauvages sont, en outre, diversement distribuées dans le tableau.

» On voit dans le lointain et sur le flanc de la colline de Stadaconé les ouigouams de la bourgade ; au pied de la hauteur, à quelque distance, dans les eaux de la rivière Saint-Charles est le galion l'*Emérillon !* à droite, à l'entrée de la rivière Lairet, on voit la coque demi-submergée de la *Petite-Hermine*, que Jacques Cartier y abandonnait ; puis en arrière des groupes principaux du premier plan, le navire la *Grande-Hermine*, pavoisé et reposant à l'ancre sous les canons du fort de pélissades construit par Cartier sur la rive orientale du Lairet.

» La grande croix de trente-cinq pieds, plantée par Cartier sur le sol canadien, domine le groupe des sauvages, et sur le croisillon se voit

l'écu de France, au bas duquel on lit l'inscription : *Franciscus primus Dei gratiâ Francorum Rex regnat* (1) ».

La description de ce tableau est une dernière preuve de cette amoureuse sollicitude avec laquelle M. Faribault veillait à la conservation de tous nos souvenirs historiques. Pendant un demi-siècle, il y a consacré presque toutes ses veilles ; et, comme pour continuer, au delà de la tombe, les chers entretiens de sa vie, il est allé dormir, sous les grands ombrages du cimetière de Belmont, à côté de son ami, l'historien Garneau.

M. Faribault est mort le 21 décembre 1866.

Dans la vie privée, il était le modèle du gentilhomme accompli. Au milieu de notre siècle démocratique, où l'on n'aspire qu'à effacer toute distinction dans la société, il est une aristocratie que l'on ne parviendra jamais à détruire : c'est celle de l'ur-

(1) *Le Courrier du Canada* de 1852.

banité, de la politesse, des manières, de la dignité et de la noblesse des sentiments. M. Faribault appartenait à cette aristocratie qui ne passera pas. Humble et modeste comme le vrai mérite, sa parfaite éducation, l'exquise délicatesse de ses procédés, le rayon de gaieté douce qui reluisait sur sa physionomie, l'attrait d'une érudition qui n'avait rien que d'agréable, donnaient à sa conversation un charme et une grâce intarissables.

Mais c'est surtout lorsqu'on lui apprenait quelque heureuse découverte de manuscrits ou d'antiquités canadiennes, qu'il faisait bon le voir jouir et ressusciter ses vieilles connaissances. Sa figure s'épanouissait alors comme celle d'un enfant qui ouvre ses mains réjouies devant une belle flamme.

L'hospitalité canadienne, si joviale et si franche, avait chez lui le double attrait de la cordialité et des hautes connaissances. Sa maison,

la charmante bonbonnière du cap Diamant, comme l'appelait M. de Puibusque (1), était le rendez-vous de toutes les illustrations étrangères qui venaient visiter notre ville ; il eût été difficile de trouver, pour nous représenter, un type plus parfait et un meilleur interprète de nos héroïques annales.

Ses vertus chrétiennes égalaient ses qualités sociales ; il était d'une charité inépuisable. Pour ce cœur

(1) Ce mot nous rappelle un passage d'une lettre exquise de M. de Puibusque, qui contient le plus bel éloge de Québec et de l'hospitalité qu'il y avait reçue. La lettre est écrite des Trois-Rivières, le 19 janvier 1850.

Après avoir prié M. Faribault de lui louer un appartement pour sa prochaine arrivée, il ajoute :

« L'exposition du sud est la moins froide, et la plus riante : double motif pour y tenir par-dessus tout dans cette saison. Si la gaieté nous manque du côté de la terre, elle nous viendra du côté du ciel ; mais nous sommes sans inquiétude ; la bonne ville de Québec est toujours radieuse sur son cap Diamant, avec ses magnifiques perspectives et son horizon sans bornes. Elle va nous faire voir l'hiver en beau, en nous le présentant sous des aspects et des formes d'une grandeur sublime. Je te salue donc d'avance, admirable Stadaconé ! et vous, mon cher monsieur, je vous salue aussi comme un de ces francs amis qu'on revoit toujours avec plaisir et que l'on ne quitte jamais qu'avec regret...

Québec, 4 janvier 1866.

sensible et tendre c'était un bonheur et un besoin de répandre des bienfaits. Il n'avait, il ne pouvait avoir que des amis ; au fond de cette belle âme, comme au calice des fleurs, il n'y avait que des parfums. Après une vie sans tache, consacrée par l'honneur, vouée au service de Dieu et de la patrie, son adieu à la vie n'a pu être que le sourire vers l'heureuse immortalité.

IV.

Au moment de déposer la plume, un coup d'œil jeté par hasard sur le portrait du vieux coureur de bois du Minnesota et sur celui de l'antiquaire, a reporté naturellement notre pensée vers les réflexions que nous faisions à la première page de cette biographie.

Ces deux figures portent bien l'empreinte de leurs destinées, si différentes, et cependant si pleines de rapprochements.

Les traits rigides du forestier,

toujours fouettés par les orages, brûlés par le soleil, labourés par les rides, semblent taillés avec la hache d'un Dacotah. Le front de l'antiquaire, moins sévère, incliné par la pensée, laisse voir quelques plis déliés, qu'on dirait tracés avec l'acier d'une plume. Tous deux ont été voyageurs, l'un dans la solitude des grands déserts, l'autre dans la solitude, bien plus profonde, de l'histoire. Le premier a secoué, toute sa vie, la poussière des chemins, le second, la poussière des manuscrits.

Le défricheur n'a guère étudié que dans le grand livre de la nature ; mais il en a feuilleté toutes les pages, et ne l'a quitté qu'après avoir écrit son nom sur deux territoires.

L'antiquaire a pâli sur les vieilles écritures, pour retrouver nos titres de gloire ; il nous en a indiqué du doigt les plus belles pages, sans même y écrire son nom.

Défricheur et antiquaire *ont noblement usé la vie*, selon la belle expres-

sion d'un rude travailleur comme eux. Ils ont fait peu de bruit en passant sur la terre ; mais les pierres qui marquent leurs tombeaux, sont comme ces bornes élevées dans les prairies, qui indiquent au voyageur incertain la route qu'il doit suivre.

Québec, 4 *janvier* 1866.



LA FAMILLE
DE SALES LATERRIÈRE.

I.

UNE EXCURSION AUX ÉBOULEMENTS.

AIMEZ-VOUS la grande nature, les montagnes, les larges horizons ? Aimez-vous les vieux souvenirs, les traditions du passé, l'aspect des mœurs patriarcales des anciens Canadiens ? Voulez-vous jouir de l'antique hospitalité française, dans un de ces manoirs seigneuriaux, où revit encore quelque chose de la vie féodale du siècle passé ? Alors suivez-moi : je

vous conduirai dans les pittoresques montagnes des Éboulements, chez mon vénérable ami, l'honorable Marc Pascal de Sales Laterrière.

Par une belle et chaude matinée de la semaine dernière, je prenais, en compagnie de M. Pelletier, membre des communes pour le comté de Kamouraska, le bateau à vapeur *Clyde*, qui fait le trajet, pendant l'été, de Québec au Saguenay. Il fait bon alors de quitter l'atmosphère étouffante, la poussière des rues, pour aller respirer le grand air du fleuve, ses effluves salines, et les enivrantes senteurs des campagnes.

On a trop souvent parlé des majestueuses beautés de notre Saint-Laurent, pour que je m'impose la tâche de vous en faire subir une description. Je vous dirai seulement qu'après avoir vu Naples et son golfe immortel, les splendides baies de New-York et de Boston, je contemple toujours avec orgueil notre port de Québec. Les âpres côtes de la

Provence, les rives montagneuses de Nice et de Gênes, n'ont pas à mes yeux le charme des Laurentides.

Nous passons entre la gracieuse côte de Beaupré et l'île d'Orléans : voici le cap Tourmente et la longue chaîne de monts stériles et escarpés que les habitants appellent les *Câpes :* à droite, en descendant, la petite île aux Coudres ; et, à gauche, la vaste anfractuosité de la baie Saint-Paul, où une goélette, mouillée près du Gouffre, attend le steamboat pour transporter à terre la malle et les rares voyageurs qui s'arrêtent ici. Moins d'une demi-heure après, cinq heures après notre départ de Québec, le bateau accoste au quai des Éboulements, qui s'avance au bout d'une longue pointe de sable, à la surface tourmentée. Cette langue de terre, ainsi que tout le terrain d'alluvion d'où elle se prolonge, a été formée évidemment par un éboulis de la montagne, à l'époque de l'un de ces tremblements de terre si fré-

quents dans ces parages. Un coup d'œil d'inspection sur ce coin de terre vous explique l'origine du nom des Éboulements.

Le docteur Edmond de Laterrière, fils de mon vieil ami, nous attend sur le quai : sa voiture nous conduit en peu de temps au pied des côtes. Le chemin suit d'abord le rivage pendant une demi-lieue. On m'indique sur la grève l'emplacement de l'ancienne église, aujourd'hui envahie par les eaux du fleuve. Au bord du chemin, dans ce verger entouré d'une palissade, d'où surgit une cheminée isolée, s'élevait, au commencement de ce siècle, la résidence du docteur Pierre de Laterrière, frère du seigneur actuel. Après la mort du docteur, ce manoir abandonné est peu à peu tombé en ruines, et il n'en reste plus aujourd'hui que cette cheminée solitaire. J'aurais plus d'une anecdote à vous conter sur les anciens maîtres de cette demeure ; en particulier, sur Mme Pierre de

Laterrière, Marie Anne Bulmer. Née en Angleterre, d'une famille opulente, élevée au milieu d'une société d'élite, il est facile d'imaginer quel serrement de cœur, quel écrasant ennui dut fondre sur elle, lorsque après son mariage elle se vit transportée dans cette âpre solitude, dans notre climat rigoureux qu'attristent des hivers interminables. Aussi les exclamations d'ennui que lui arrachait cet isolement de toute société, sont-elles restées proverbiales dans les environs. *Oh! the Eboulemagnes! the Eboulemagnes!* s'écriait-elle avec horreur, au milieu de l'hilarité générale, chaque fois qu'on lui rappelait, dans la suite, le souvenir de cette courte mais triste époque de sa vie. Elle ne put s'habituer à cette morne solitude, et vint, avec son mari, s'établir à Québec. Après sept ans de séjour dans cette ville, elle retourna, avec le Dr de Laterrière, en Angleterre, où elle est morte il y a peu d'années. Sa famille, restée puis-

samment riche, habite aujourd'hui une résidence princière à Hampton-Court, à deux pas du château de la reine.

Sur cette étroite lisière de terre que minent insensiblement les eaux du fleuve, se dressait jadis un petit village qui a disparu depuis l'abandon de l'église.

C'est une rude corvée que l'ascension des côtes qui nous restent à gravir avant d'arriver au manoir de Sales. Nous admirons en montant l'instinct de notre cheval, que l'habitude a rendu habile à faire ces marches fatigantes, sans s'épuiser. Il sait profiter de tous les accidents du terrain, s'arrêter, de lui seul, en certains endroits, pour reprendre haleine et raffermir ses épaules.

Enfin nous côtoyons le parc de la résidence seigneuriale ; nous saluons, en passant, la citadelle, jolie tourelle quadrangulaire, surmontée d'une galerie, bâtie sur un mamelon, d'où l'on découvre un panorama magni-

fique. Nous franchissons l'avenue plantée de superbes peupliers canadiens, et notre voiture s'arrête devant le portique, où nos hôtes nous accueillent avec des souhaits de bienvenue et de chaleureuses poignées de mains.

M. de Laterrière est un vénérable octogénaire, un peu courbé par l'âge, mais conservant toujours, avec une lucidité d'esprit parfaite, ce grand air de la noblesse de vieille roche, relevé par une affabilité, une bonhomie charmantes. La simplicité de manières du gentilhomme de la campagne s'harmonise en lui avec l'exquise politesse de la haute société, et en fait le type de l'homme du monde accompli. Doué d'une mémoire heureuse et peuplée de quatre-vingts ans de souvenirs que le souffle de la parole fait envoler, comme des couvées d'oiseaux endormis, sa conversation a tout l'attrait de ces chroniques intimes que de rares privilégiés sont admis à feuilleter. Comme

tous les vieillards il aime à remonter vers le passé, à ressusciter les temps qui ne sont plus. Alors, au contact de ces vieux amis qui semblent se dresser devant lui, comme d'agréables visions, sa figure s'épanouit, ses traits fins et spirituels s'illuminent, ses yeux limpides et doux comme des regards d'enfant, rayonnent de l'éclat de la jeunesse. On regrette alors de ne pouvoir saisir au vol et fixer pour l'avenir les anecdotes, les traits de mœurs, les mots spirituels que les caprices du discours font éclore.

Moins âgée que son mari, madame de Laterrière conserve encore la force et la fraîcheur de l'âge mûr ; mais les épreuves de la vie, des pertes cruelles qui ont fait à son cœur de mère des blessures qui ne se fermeront pas, ont jeté sur sa douce physionomie un voile de mélancolie touchante. Aux qualités de la dame du monde, elle joint les talents précieux de l'active et intelligente

maîtresse de maison. Aussi tendre que *ferme, madame de Laterrière* n'a jamais banni un *seul domestique de sa maison :* ils ne sont sortis que pour se marier. La vieille Salomé sert la famille de Laterrière depuis soixante ans !

Un fils et une fille sont les seuls survivants de leur nombreuse famille.

Tels sont les hôtes aimables qui nous accueillent à notre arrivée. Mais pour mieux jouir des heures délicieuses que nous avons à passer sous ce toit hospitalier, il faut jeter un coup d'œil sur l'histoire de cette noble famille. Les mâles vertus du passé nous diront celles du présent.

La famille de Laterrière est originaire du Languedoc. Elle porte pour armes : *D'or à trois tourelles de sable ;* l'écu sommé d'une couronne de comte, avec cette devise : *Boutez en avant.*

Cette famille réclame l'honneur de compter parmi ses membres saint François de Sales.

Pierre de Sales Laterrière, qui, le premier de sa famille, passa en Canada, était natif d'Albi. Il était fils de Jean Pierre de Sales, seigneur du fief et château de Sales, situés dans l'arrondissement de la ville d'Albi, et de dame Marie de Saint-Salvi. Son acte de baptême porte la date du 23 septembre 1747.

Après avoir terminé ses études classiques au collège royal de Toulouse, le jeune Laterrière se prépara à embrasser la carrière militaire. Son père, voulant lui assurer un état comme fils cadet, selon la coutume suivie alors pour tous les fils cadets de la noblesse française, s'adressa au duc de Praslin, ministre de la guerre, afin de lui obtenir une commission d'aspirant dans la marine royale ou dans la légion de Bourbon, dont M. de Sales, frère aîné de Laterrière, était major. La commission d'aspirant comme garde marin lui ayant été accordée, le jeune Laterrière, alors âgé seulement de quinze

ans, reçut ordre de se rendre à La Rochelle, où il fit, pendant un an, un cours de mathématiques préparatoire à l'art nautique. Le vaisseau de guerre *le Brisson*, sur lequel il devait s'embarquer pour sa première campagne maritime dans les Indes, ayant été condamné comme incapable d'un plus long service, et le récit d'affreux désastres survenus en mer vers cette époque, le dégoûtèrent de la carrière nautique.

Tenant par parenté à plusieurs familles nobles résidantes à Paris, il obtint de son père des fonds et le consentement de s'y rendre, muni de plusieurs lettres de recommandations, entre autres pour la comtesse de Grammont, cousine de son père, laquelle le prit sous sa protection. Quelque temps après son arrivée à Paris, il tomba dangereusement malade, et y reçut les soins du célèbre médecin de la reine, M. de Rochambeau, qui s'intéressa à lui et le visita avec une sollicitude vraiment pater-

nelle. Les rapports qu'il avait eus avec ce médecin, pendant sa maladie, le décidèrent à étudier la médecine. Il eut pour patron ce même M. de Rochambeau, et suivit les cours de l'école de Saint-Côme et à l'Hôtel-Dieu.

Après trois ans d'études médicales une circonstance fortuite le mit en rapport avec M. de Saint-Germain, natif du Canada, qui était alors à Paris en règlement d'affaires de famille. Son nouvel ami lui fit une peinture si séduisante des avantages que pouvait se créer en Canada un jeune homme intelligent et actif, que M. de Laterrière se décida à quitter la terre natale, et à venir chercher fortune dans ce pays. Muni du consentement de sa famille, qui le plaça sous le patronage d'un de ses oncles, alors négociant à Montréal, M. de Rustan, il fit voile pour sa nouvelle patrie en 1766.

De cette époque date la vie aventureuse et romanesque de M. de La-

terrière, dont la lecture de ses mémoires peut seule donner une idée exacte. Ce précieux manuscrit, que nous avons sous les yeux, forme un volume considérable, de l'intérêt le plus piquant. Ecrit d'un style clair et ferme, il ressuscite une foule d'anecdotes, ouvre des aperçus nouveaux sur la politique, les hommes et les mœurs de cette époque trop peu connue de notre histoire.

Après sept ans d'essais infructueux mêlés d'étranges péripéties, M. de Laterrière fit enfin la rencontre de M. Pellissier, vieillard de soixante ans, originaire de Lyon, qui exploitait les forges de Saint-Maurice. Ayant reconnu en M. de Laterrière l'intelligence et le génie des affaires, une activité capable de maintenir et de faire prospérer son établissement, M. Pellissier lui en confia la gestion avec un salaire de trois cents louis et un cinquième de tous les profits. L'attente de M. Pellissier ne fut pas trompée ; les forges

de Saint-Maurice prirent une importance inaccoutumée et M. de Laterrière partagea les bénéfices qui lui permirent d'acheter l'île de Bécancour. Par suite des malheurs qui fondirent sur lui plus tard, il se vit forcé de vendre cette île, qui avait acquis une grande valeur ; et, par une singulière coïncidence, elle est devenue la propriété du beau-frère de l'honorable Marc Pascal de Laterrière, M. Angus Macdonald.

La prospérité dont jouissait M. de Laterrière ne tarda pas à soulever l'envie et la jalousie : une odieuse trame fut ourdie contre lui, et la guerre de l'indépendance américaine fut le prétexte dont on se servit pour la faire réussir. On l'accusa d'avoir forgé et fourni au général Montgomery des boulets pour le siège de Québec. M. Pellissier, principal auteur, disait-on, de cette félonie, craignant d'être arrêté, fut obligé de prendre la fuite et s'en alla mourir en France, après avoir laissé

la gestion de ses forges à M. de Laterrière. Celui-ci reçut, une année après, l'ordre de les vendre et d'en faire parvenir les fonds en France. M. Pellissier mandait en même temps de lui envoyer ses deux fils, Jean et Maurice Pellissier, nés d'un premier mariage, et sa jeune femme, en secondes noces, Mlle Marie-Catherine Delzène, qui n'avait alors que seize ans. Mais celle-ci ne put se résoudre à s'expatrier, et se retira chez son père, négociant de Québec. Après la mort de M. Pellissier, M. de Laterrière épousa sa jeune veuve.

Cependant les plus calomnieuses accusations n'avaient pas cessé de pleuvoir sur la tête de M. de Laterrière. Ses ennemis parvinrent enfin à obtenir son arrestation, et il fut conduit par une escouade de soldats à la prison de Québec. Il y fut détenu pendant trois ans et demi, par ordre du Suisse Haldimand, alors gouverneur de la province. Le célèbre Du Calvet, dont les mémoires

font partie de l'histoire du Canada, partagea sa dure captivité. En vain M. de Laterrière demanda-t-il qu'on lui fit son procès. On le laissa languir dans sa prison sans lui donner même l'espérance d'obtenir justice. Tous ses papiers, livres, correspondance, parmi lesquels on espérait trouver matière à accusations, furent saisis. Sa jeune et courageuse épouse, ne se croyant plus en sûreté dans son île de Bécancour, prit le parti d'abandonner sa demeure, dont elle confia la garde à un fermier, et se réfugia chez son père, qui vivait alors aux Trois-Rivières. Tous les meubles de ménage de M. de Laterrière, son argenterie, etc., furent séquestrés et mis sous la garde d'un domestique infidèle, qui les fit disparaître, ainsi qu'une somme de trois cents guinées, que madame de Laterrière avait cachée sous le foyer de la dheminée du manoir. Tous les amis ce la malheureuse famille, frappés de terreur, n'osèrent pas réclamer

contre ces actes de brigandage. M. de Laterrière serait demeuré en prison probablement jusqu'à la fin de la guerre entre l'Angleterre et les États-Unis, sans le singulier incident qu'on va lire.

Durant les longues heures de sa captivité, M. de Laterrière cherchait un adoucissement à la tristesse et au désœuvrement absolu qui l'accablaient, dans la lecture et l'étude de la science médicale ; mais sentant la nécessité de prendre quelque exercice manuel pour soutenir sa santé, il se procura quelques outils et des matériaux, dont il se servit pour mettre à exécution le projet qu'il avait en tête. Doué d'un génie mécanique merveilleux et d'une patience à toute épreuve, il réussit à construire, sur une petite échelle, le *fac-simile* de toutes les fortifications de Québec, sur lesquelles étaient braquées soixante pièces de canon. Au moyen d'un cylindre, dont la rotation faisait mouvoir une armée de petits

soldats automates, porteurs de mêches allumées, ces petits canons faisaient un feu d'enfer dans toutes les directions. Durant le tintamarre de ce siège en miniature, la citadelle était occupée par deux souris apprivoisées. Dès que le feu cessait, elles apparaissaient, attelées sur un petit carrosse proportionné à leurs forces, et faisaient ainsi, avec une docilité parfaite, le tour des fortifications. Le récit de cette petite merveille étant parvenu au château, le général Haldimand envoya un de ses aides de camp demander au prisonnier de lui vendre ce petit chef-d'œuvre, et de lui faire dire quel en serait le prix. L'aide de camp était accompagné de mademoiselle Haldimand, qui était curieuse de voir cette forteresse portative.

Le prisonnier regardant Mlle Haldimand : « Dites au général, mon» sieur votre père, qu'il me fasse » faire mon procès et juger par les tri» bunaux, ou qu'il me donne ma li-

» berté. Et vous, mademoiselle, à » ce prix et avec ma reconnaissance, » faites emporter le travail d'un » innocent persécuté ».

Cette liberté acquise à la sueur du génie qui ne se vend pas, lui fut accordée le lendemain ; mais à la condition de quitter le Canada.

Deux jours après sa libération, en novembre 1782, il s'embarqua sur une goélette qui faisait voile pour Terre-Neuve, et mit pied à terre au Havre-de-Grâce. Il y passa l'hiver chez un compatriote, le docteur Le Breton.

Le printemps suivant, des lettres du Canada lui apprirent que la paix était conclue entre l'Angleterre et les États-Unis, que le despote Haldimand avait été rappelé et remplacé par lord Dorchester, dont le nom est resté si cher aux Canadiens-Français. M. Laterrière se hâta de partir pour Québec, où il arriva vers la fin de juin, et fut reçu avec enthousiasme par ses amis. Il rejoignit

aux Trois-Rivières son épouse, dont il avait presque toujours été séparé depuis sa longue captivité.

Ruiné par la perte de ses propriétés, qu'il avait été obligé de vendre pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, il ne voyait d'autre moyen de subsistance que de se livrer à la pratique de la médecine. Les diplômes qu'il avait reçus à Paris ayant été anéantis, et n'ayant pu obtenir à Québec la licence voulue par la loi, il prit la détermination de se rendre à Boston. Accompagné de deux sauvages qui lui servaient de guides, il remonta la rivière Saint-François et parvint, à travers les bois, jusqu'à *Harvard College*.

Après un an d'études, il obtint ses diplômes de médecin, et revint en Canada en 1787. Il pratiqua successivement, avec distinction, à la Baie-du-Febvre, à Nicolet, à Saint-François du Lac, aux Trois-Rivières, et vint enfin se fixer à Québec, en 1800, pour y surveiller l'éduca-

tion de ses deux fils, Pierre, âgé de onze ans, et Marc Pascal, âgé de huit ans. Tous deux furent placés au séminaire de Québec.

En 1807, pendant que M. de Laterrière était occupé à rédiger, dans ses intervalles de loisirs, des thèses médicales qu'il avait l'intention de publier, il reçut d'un de ses cousins de France, M. Bousquet, une lettre dans laquelle celui-ci le pressait de se rendre, sans délai, en France, pour réclamer ses droits à la succession de son frère. Ce dernier, étant mort sans héritier, sa fortune était tombée en mains collatérales, d'après la supposition que son frère d'Amérique n'existait plus. M. de Laterrière se décida, dans l'intérêt de sa famille, à suivre l'avis qu'on lui donnait ; et s'étant muni de passeports, signés par le président du conseil exécutif, l'honorable Thomas Dunn, qui gouvernait la province par intérim, il s'embarqua, en juillet 1807, sur un navire faisant voile pour

Oporto. Le Portugal était alors reconnu comme pays neutre par toutes les puissances de l'Europe, qui se faisaient une guerre d'extermination ; et c'est ce qui avait décidé M. de Laterrière à choisir cette voie pour se rendre en France. Après trente-deux jours de navigation, il mit pied à terre, accompagné de son jeune fils Marc Pascal, qu'il avait emmené avec lui dans l'intention de le laisser à Montpellier pour y terminer son éducation. Il fallut attendre trente jours à Oporto avant de recevoir du consul français les passeports nécessaires pour entrer en France. Les voyageurs rencontrèrent, dans le voisinage de Valladolid, les avant-coureurs de l'armée française commandée par le général Junot, créé depuis duc d'Abrantès. L'empereur Napoléon envoyait cette armée envahir le Portugal pour en chasser les Anglais. L'officier qui commandait l'avant-garde, arrêta notre voyageur et lui demanda où il

allait : « En Espagne, lui répondit M. de Laterrière ; voici mes passeports ».

Après les avoir examinés attentivement : « Vous venez, M. de Laterrière, d'une province anglaise, du » Canada ; je vous donne le conseil » de retourner sur vos pas, car on » pourrait, dans ces temps critiques, » vous dénoncer comme un espion » anglais et vous faire pendre, vous » et votre fils, au premier arbre de la » route ».

Ce conseil, ou plutôt cet ordre franc et brutal fit faire au docteur volte-face, et quatre jours après, de retour à Oporto, il s'embarquait en toute hâte pour l'Angleterre en compagnie d'une flotte de plus de cent voiles, que les Français, maîtres d'Oporto, canonnèrent au moment où elle levait l'ancre.

Il mit pied à terre à Dartmouth, d'où il se rendit à Londres. Il y sollicita vainement, pendant tout l'hiver, lord Castlereagh, ministre de la

guerre, de lui accorder des passeports pour la France. Ce refus obstiné du noble lord fut la cause de la perte totale de la succession, que la prescription fit échoir à une famille collatérale.

De retour à Québec, en juin 1808, M. de Laterrière continua d'y exercer sa profession jusqu'en 1810. Ayant acquis, à cette époque, la seigneurie des Éboulements, il alla s'y fixer, abandonnant sa pratique à son fils Pierre qui arrivait d'Angleterre, muni de diplômes obtenus au collège médical des chirurgiens de Londres.

De 1810 à 1815 partageant les loisirs de sa vieillesse entre sa belle campagne et ses enfants établis à Québec, il termina, dans le calme et l'aisance, une carrière traversée par tant de vicissitudes. Il mourut à Québec, le 8 juin 1815, chez son fils Marc Pascal, et fut inhumé dans la cathédrale de Québec.

II.

PIERRE DE SALES LATERRIÈRE.

Son fils aîné, le docteur Pierre de Sales Laterrière, est cet aimable compagnon, ce noble cœur, cet ami incomparable, dont M. de Gaspé a fait un si touchant éloge dans ses *Mémoires*. Né avec des talents transcendants, il fit, comme en se jouant, des études brillantes, embrassa la carrière de son père, et alla terminer ses études médicales à Londres, où il eut pour patron le célèbre chirurgien sir Astley Cooper. De retour à Québec, il succéda à la clientèle de son père, et se distingua surtout comme chirurgien.

La guerre ayant éclaté, en 1812, entre l'Angleterre et les États-Unis, M. de Laterrière, entraîné par un sentiment martial héréditaire chez les Canadiens-Français, surtout parmi la haute classe, abandonna sa pratique, pour courir à la frontière.

Nommé chirurgien en chef de l'héroïque compagnie des voltigeurs commandée par le lieutenant-colonel de Salaberry et formée, en grande partie, aux frais des officiers, il se distingua au premier rang entre tous ces braves.

Vers la fin de cette guerre, en 1814, pendant que les parties belligérantes étaient en relations pour conclure la paix, le docteur de Laterrière obtint des autorités militaires un congé d'absence, afin d'aller tenter un dernier effort en France, et réclamer la succession de son oncle.

Il se rendit à New-York, et de là à Bordeaux ; mais quelle fut sa surprise, en arrivant dans cette ville, d'apprendre que Napoléon s'était échappé de l'île d'Elbe, et que son voyage de Fréjus à Paris avait été une marche triomphale. Au seul prestige de son nom, la France s'était soulevée, avait chassé la vieille dynastie des Bourbons, et l'aigle impériale avait volé de clocher en clo-

cher jusque sur les tours de Notre-Dame. Une levée en masse s'opérait dans toute la France, pour s'opposer à l'invasion des puissances coalisées contre Napoléon.

Heureusement pour le docteur de Laterrière, que, par la plus singulière des coïncidences, le préfet de police de Bordeaux était un Canadien, natif de Montréal, M. de Mézières. Il s'était fait remarquer parmi les partisans les plus enthousiastes de l'empereur et venait d'être nommé préfet.

Après avoir visé le passeport que lui exhibait le docteur de Laterrière : « Mais, mon cher compatriote, lui » dit-il, que venez-vous faire en France dans un temps si critique ? » Vous allez être enrôlé dans l'armée, » et forcé de prendre part à la lutte » gigantesque qui va s'engager. Demain, j'envoie un brick, comme » aviso, sous pavillon blanc, en Angleterre ; je vous conseille d'y prendre passage, voici votre passeport

» revisé. En attendant, venez ce » soir dîner avec moi, dans ma villa ; » nous parlerons du Canada ; il y a » longtemps que je n'en ai pas eu » de nouvelles ».

Ces propositions furent acceptées avec reconnaissance, et, deux jours après, M. de Laterrière descendait en Angleterre.

Après la bataille de Waterloo, ce même M. de Mézières passa en Canada, et rédigea, à Montréal, pendant deux ans, l'*Abeille canadienne*, qui cessa de paraître lorsque M. de Mézières repassa en France pour y rejoindre sa famille.

Dans l'attente d'événements plus favorables, le docteur de Laterrière séjourna à Londres, chez son ancien ami, sir Fenwick Bulmer. Six mois plus tard, il épousait sa fille unique, avec laquelle il avait formé des engagements à l'époque de ses études médicales en Angleterre.

Douze mois après ce mariage, n'ayant plus aucun espoir du côté

de la France, il revint en Canada avec son épouse et résida à Québec jusqu'en 1823. Animé du plus pur patriotisme, il s'intéressa vivement aux destinées de son pays, signala souvent dans les journaux ses vues politiques, et dénonça hautement les odieuses tyrannies du régime oligarchique.

Ayant reçu avis que la santé de son beau-père, sir Fenwick Bulmer, alors âgé de soixante-quinze ans, déclinait rapidement, il passa en Angleterre, avec sa femme et ses trois enfants. Le vénérable vieillard expira, deux ans après, entre les bras de sa fille, dont la présence avec celle de son mari, jeta un reflet de bonheur sur les derniers jours de sa vie.

Il leur légua toute sa fortune, qui valait au delà de cent mille livres sterling.

De Londres, M. de Laterrière ne perdait point de vue son pays natal, où il se proposait de revenir. Dans l'intérêt des Canadiens, il écrivit, en

1830, et fit imprimer à Londres, à ses frais, un ouvrage intitulé : *A political and historical account of Lower Canada, with remarks on the present situation of the people.*

Ce livre, où la largeur des vues le dispute aux élans du patriotisme, fit sensation dans notre province, et contribua à retarder l'union des Canadas que préméditaient les ennemis de la race canadienne.

De retour ici en 1831, il fut accueilli avec enthousiasme, par ses compatriotes, qui lui témoignèrent leur reconnaissance par des dîners publics, tant à Québec qu'à Montréal.

Il était à la veille de se fixer d'une manière permanente en Canada où, par la noble indépendance de son caractère, ses talents et sa grande fortune, il aurait pu rendre les plus éminents services, lorsqu'une mort prématurée vint l'enlever à l'affection de sa famille et de son pays. Il est mort au manoir des Éboule-

ments, le 15 décembre 1834, âgé seulement de quarante-cinq ans.

La génération actuelle ne peut juger de tels hommes, ni apprécier ce qu'ils avaient semé d'amour sur leurs pas : il y a la patrie du temps comme celle de l'espace. Écoutons le cri de douleur qu'arrachait au plus cher de ses amis ce fatal trépas.

« Un journal de Québec annonça la mort de mon ami. Je laissai tomber la feuille, et m'enfermant dans une chambre, d'où je découvrais la paroisse des Éboulements, je fis de pénibles réflexions, en pensant que là gisait le corps inanimé de celui dont la gaieté animait naguère les cercles de ses nombreux amis, de celui dont tous les traits s'épanouissaient de plaisir chaque fois qu'il venait à ma rencontre, comme l'aurait fait un tendre ami après une longue absence. O néant de la vie ! m'écriai-je ; s'il m'était donné de traverser ce fleuve couvert de glace, de me pencher sur la tombe de mon ami, je n'y rencon-

trerais que le froid accueil des hôtes ordinaires du sépulcre !

» Dors en paix, ô mon ami, sur la rive gauche du majestueux Saint-Laurent ! Celui que tu as tant aimé trouvera aussi bien vite le repos sur la rive opposée du même fleuve ! Les tempêtes qui bouleverseront ses flots ne troubleront pas plus ton repos que les ouragans beaucoup plus terribles de la vie humaine, auxquels ton ami sera exposé jusqu'au jour où il trouvera aussi la paix et la tranquillité dans le silence d'un sépulcre creusé en face de ta tombe (1).

III.

L'HONORABLE MARC PASCAL DE SALES LATERRIÈRE.

Le frère cadet du docteur Pierre de Laterrière est cet aimable vieillard qui nous a tendu la main de l'amitié à notre arrivée au manoir des Ébou-

(1) Mémoires de M. de Gaspé, p. 242.

lements. L'honorable Marc Pascal de Sales Laterrière est né à la Baie-du-Febvre en 1792. Nous l'avons suivi avec son père en Espagne, d'où il revint en Canada en 1808.

Après avoir achevé ses études classiques sous la direction d'un maître habile, il embrassa la carrière médicale, et alla terminer ses cours à l'université de Philadelphie, qui jouissait alors d'une grande réputation. Il y eut pour patron un médecin remarquable du temps, le Dr Benjamin Rush. Ayant obtenu ses degrés, en mars 1812, il vint se fixer à Québec.

Pendant la guerre de cette année, il imita la conduite patriotique de son frère, et servit sur la frontière en qualité de chirurgien général des milices du Bas-Canada.

En 1816, il céda sa clientèle au Dr Morrin, et se retira dans sa seigneurie des Éboulements. Élu, en 1824, membre de la législature provinciale, conjointement avec M. John Fraser,

par le comté de Northumberland, désigné depuis sous le nom du comté de Saguenay, il a continué de le représenter jusqu'en 1832. A cette époque, sous l'administration de lord Aylmer, il fut appelé à prendre au conseil législatif un siège qu'il occupa jusqu'à la suspension de l'acte constitutionnel du Bas-Canada, en 1837. Membre du conseil spécial, pendant les troubles de cette époque, il obtint, en 1846, le mandat du comté de Saguenay, qu'il a conservé jusqu'en 1851.

Lorsque le conseil législatif devint électif, il fut élu, en septembre 1856, par la division des Laurentides.

Pourquoi parler ici des éminents services rendus par M. de Laterrière, pendant cette longue carrière politique ? Ils sont écrits en caractères ineffaçables sur le sol même de ces vastes régions, dont, pendant quarante ans, il a plaidé les intérêts.

Pour n'en citer qu'un exemple, c'est lui qui, le premier, la hache à la

main, à la tête d'hommes courageux, aidé d'un faible octroi, est parvenu à frayer, à travers les Laurentides, cet immense et difficile chemin qui, aujourd'hui, met toute cette côte en communication avec Québec. Les hommes ambitieux qui triomphent de nos jours sur la ruine de la chose publique, et que l'histoire inexorable marquera au front d'un stigmate, ne purent jamais trouver en lui un instrument servile (1). Le sentiment patriotique, et non les passions vénales, avait toujours animé ce noble cœur. Ces hommes sont parvenus un instant à égarer l'opinion publique ; mais quarante années consécutives de dévouement à la patrie forment un monument de granit, contre lequel viendront se briser les plumes stipendiées qui auraient voulu le détruire. « M. de » Laterrière, dirons-nous avec son » noble ami, l'auteur des *Anciens*

(1) Ceci était écrit en 1870. Le jugement de l'histoire ne s'est pas fait attendre.

» *Canadiens*, est à l'âge où l'on ap-
» précie les hommes sainement, et il
» sait rejeter sur l'infirme nature
» humaine ce qui lui paraîtrait, dans
» ces derniers temps, être un oubli
» de tant de bienfaits ».

IV.

LE MANOIR DE SALES.

Le manoir de Sales, où l'on arrive par une majestueuse avenue, est encadré de grands arbres, et tapissé, jusqu'au toit, de plantes grimpantes du plus gracieux effet. Il se compose d'un vaste corps de logis, flanqué de deux pavillons : ses murailles, épaisses et solides comme savaient en construire nos pères, semblent destinées aux bastions d'une forteresse. En face du portique s'étend un vaste et beau jardin, soigneusement cultivé ; en arrière, un profond ravin, où coule une petite rivière qui alimente le moulin seigneurial, situé à deux pas sur la gauche,

au pied du coteau. L'écluse forme un joli étang que traverse le pontet : ce petit lac, où l'on voit sauter la truite en abondance, est ombragé de bouquets d'aunes et de jeunes bouleaux. La vue s'étend, au delà, sur une vallée cultivée, qui s'élève en pente douce jusqu'au pied des montagnes.

A l'un des angles du jardin, sur le bord d'un précipice, au fond duquel tombe bruyamment une blanche cascade, s'élève une petite chapelle à demi cachée au milieu d'un massif de verdure. Ce pieux monument, dédié à la sainte Vierge, doit son origine à un incident triste mais consolant.

Un jour, il prit fantaisie à l'aîné des fils de M. de Laterrière de tirer un vieux canon français depuis longtemps abandonné. L'arme, chargée imprudemment, éclata en pièces, et un énorme fragment vint frapper le malheureux jeune homme au côté, en lui déchirant les entrailles. Il ne survécut que vingt-quatre heures à

cette horrible blessure ; mais, aidé des prières de sa mère, il se prépara à la mort avec des sentiments de piété et de résignation si édifiants, il expira avec des marques si consolantes de prédestination, que sa pauvre mère, en souvenir de reconnaissance, fit bâtir cette chapelle en l'honneur de Celle qu'elle avait tant priée et qui l'avait exaucée. C'est ici, sur ce prie-Dieu, devant cet autel d'où la statue de Marie lui tend les bras, qu'elle vient, chaque jour, s'agenouiller, et prier pour ce cher enfant et les autres bien-aimés qui sont partis. Oh ! oui, priez, mère pieuse, c'est la foi qui vous a consolée, qui vous a empêchée de succomber sous le poids de la douleur. Priez encore, priez toujours : quand vous avez ainsi prié, n'avez-vous pas senti comme une présence invisible ? c'était l'ange de votre enfant qui venait vous remercier pour lui, vous baiser au front, et soulever de ses ailes le fardeau qui vous écrasait.

A l'extrémité du jardin, on entre dans les *chemins perdus* du parc ; c'est la nature canadienne dans toute sa sauvagerie, rochers, coteaux, vallons, pentes abruptes, précipices. Toujours on entend le murmure de la rivière qui traverse le parc, formant des rapides, des chutes, des cascatelles, dont la blanche robe déroule ses plis gracieux, ses dentelles d'écumes, qu'on voit briller à travers le feuillage.

Les chemins perdus, entretenus avec soin, sillonnent le parc en tous sens, montent, descendent, se courbent, se croisent, passent devant des bancs rustiques, reviennent en arrière, s'écartent pour vous ménager des surprises : il faut près d'une heure pour les parcourir. Ici, vous gravissez sur un plateau, d'où l'on découvre à travers une éclaircie des arbres, un pan du fleuve et l'île aux Coudres, qui paraît à vos pieds, semblable à une table ronde. Vous êtes sur l'*observatoire :* à vos pieds s'ouvre

une large crevasse où la rivière se précipite en cascade. Descendez par un étroit et tortueux sentier dans ce gouffre ; jetez au pied des chutes, la mouche de votre ligne, et vous prendrez de belles truites.

Une foule de noms sont gravés sur les arbres ; je lis les initiales de Étienne et de Mme Taché, avec la date de 1830.

Plus loin, un vallon planté d'arbres fruitiers, où la marguerite et la violette sauvages s'étalent au soleil et se mirent dans l'onde de la rivière qui voudrait s'arrêter ici pour écouter chanter les oiseaux et fredonner les cigales ; cette plaine, dis-je, où il fait si bon rêver, un livre à la main, c'est le *Vallon des Champs-Élysées*. C'est le seul endroit, dans cette partie du pays, où j'aie entendu le chant des cigales.

Allons maintenant reposer, sur la galerie de la Citadelle, nos jambes un peu fatiguées d'avoir monté et descendu tant de côtes et de gra-

dins. On y arrive par deux escaliers. Une exclamation de surprise et d'admiration s'échappe involontairement de vos lèvres en appercevant le sublime paysage qui s'étend à perte de vue devant vous : l'immense nappe du Saint-Laurent, ses îles et, au loin, la ligne bleue des Alléghanys. Mais d'où vient que mes regards, en se promenant sur ce paysage, viennent toujours se fixer sur le même endroit, sur cette longue pointe de la côte du sud qui s'avance dans le fleuve ? Ah ! c'est là qu'est mon pays natal, c'est là qu'est ma mère !

Joignez à ces promenades délicieuses, le charme des soirées du manoir, les conversations attrayantes du noble vieillard de céans, et vous aurez quelque idée des jouissances intimes que doit éprouver un ami, durant une visite au manoir de Sales. Les quelques jours que je viens d'y passer, m'ont laissé de suaves impressions qui ne s'effacent

pas et vers lesquelles j'aime à remonter. Ma pensée, imprégnée de ces doux souvenirs, ressemble à ces vases laissés vides de parfums ; les gouttelettes exquises restées attachées aux parois, répandent toujours d'enivrantes odeurs.

Je me souviens avec délices des promenades que nous faisions en voiture, le jeune docteur, son beau-père et moi, pour jouir des points de vue si variés qui s'offrent à chaque pas dans cette paroisse pittoresque des Éboulements. Comme au temps jadis, une blanche haquenée conduisait le carrosse antique, orné des armoiries de la famille : on se serait cru au temps de Louis XIV.

Nous allons rendre nos hommages à M. le curé, qui nous fait les honneurs de son église. Construite en 1797, elle occupe un plateau élevé à 1,500 pieds au-dessus du fleuve, et ressemble, avec son clocher mauresque, à toutes nos églises de cette époque. Du portail, la vue embras-

se un horizon immense, depuis le cap Tourmente jusqu'aux îles de Kamouraska. L'intérieur, soigneusement entretenu, a une apparence fraîche et gracieuse. Près du chœur, du côté de l'épître, on remarque sur la muraille, au-dessus du banc seigneurial, plusieurs épitaphes en marbre, sur lesquelles on lit les noms des membres de la famille Laterrière, inhumés dans cette église.

Nous jetons, en passant, un coup d'œil sur le cimetière, où le jeune M. de Laterrière vient de faire construire une chapelle mortuaire.

De retour au manoir au soleil couchant, nous descendons à l'étang, sur lequel nous glissons légèrement en canot d'écorce, en chantant des chansons canadiennes.

Et puis, le soir venu, quelle douce causerie, au clair de la lune, en marchant sous les grands arbres de l'avenue, dont le feuillage, agité par la brise, nous secouait les parfums de la nuit ! Sous un de ces arbres, une

longue pièce de bois sert de banc rustique : c'est là que M. de Laterrière vient souvent s'asseoir pendant la belle saison, que ses braves censitaires viennent l'entretenir d'affaires, lui demander conseil, vider quelques différends ; c'est là, en un mot, qu'il rend justice. Ne dirait-on pas un vague souvenir du chêne de Vincennes ?

Rentré dans ma chambre après la veillée, je feuillette le vieux manuscrit du père de M. de Laterrière, et mes yeux tombent, par hasard, sur l'anecdote suivante, qui fait bien connaître le style et la tournure d'esprit de l'auteur.

Après avoir dit adieu au toit paternel, M. de Laterrière avait été accompagné par un de ses oncles, depuis Albi jusqu'à Angoulême. De là, il se dirigea, seul, sur Rochefort, où il arriva accablé d'ennui, et prit son logement au Grand Café.

« Tout nouveau, dit-il, dans ce café plein d'étrangers, j'y faisais,

en jeune homme sans expérience, avec l'ennui de mes parents, une figure bien triste. Aussi rien ne m'amusait, et si le cheval et l'homme que j'avais engagés jusqu'à La Rochelle, eussent été prêts, j'en serais parti tout de suite.

» Une aventure qui arriva à la maîtresse du café, me tira un peu de mon accablement. Elle avait un superbe perroquet parlant très bien. Un parasite étranger prenait son café en considérant ce petit animal. Tout à coup il dit à la maîtresse : — Il est beau cet oiseau, il devrait être parfaitement bon à manger. Elle lui répondit : — Oui, hé, hé ! — Combien coûterait-il ? ajouta cet être. — Cent écus, poursuivit-elle. — Bon, dit-il, qu'on le fasse cuire.

» Cela fait et exécuté, on le servit en présence de beaucoup d'autres qui regardaient son cynisme avec étonnement.

» Une fois le plat devant lui, il appela la maîtresse, et ordonna de

lui en servir pour un sol. Cela occasionna un éclat de rire et une querelle extraordinaire. Deux partis pour et contre s'élevèrent d'abord. Les uns soutenaient que, puisqu'il avait fait tuer le perroquet, il devait payer le prix convenu. Les autres suivaient la question : combien est-ce qu'il coûterait ? — Cent écus, — et prétendaient que cela ne voulait pas dire ni s'entendre de tout prendre. Et la dispute augmentant, quelques coups suivirent, et la maréchaussée vint finir le bruit en se saisissant des principaux, le champion du perroquet était au nombre. Heureusement qu'étant dans un coin et ayant observé le plus parfait silence, puis à cause de l'apparence de ma jeunesse aussi sans doute, aucune question ne me fut faite, et je me contentai de me joindre à l'hôtesse pleurant son perroquet et faisant le panégyrique de ce pauvre oiseau : Quelle perte ! Combien il amusait tout le monde !

» Étant parti le lendemain matin, je n'ai jamais entendu parler de l'issue de cette difficulté... »

Réveillé, le matin, par les premiers rayons du soleil, l'éclat et la fraîcheur de la température m'invitent à aller méditer en me promenant dans les chemins perdus du parc. Le jardinier est déjà occupé à nettoyer les allées. Je m'amuse, un instant, à faire parler ce naïf Éboulois de ses maîtres et de sa paroisse.

Nulle part les mœurs des anciens Canadiens ne se sont conservés aussi bien que dans ces montagnes presque inaccessibles aux idées modernes. On y retrouve la franche et cordiale hospitalité, la simplicité des costumes, le vieux langage, des mots qui étonnent, des coutumes originales. Malgré l'abolition des droits féodaux, les Éboulois persistent à offrir chaque année à leur seigneur les œufs de Pâques, et, en novembre, les chapons gras. Est-il besoin de

faire l'éloge d'une famille qui a su conserver de si doux rapports, de pareils témoignages d'estime, d'attachement et de respect ?

Au reste, la plus belle des vertus sociales, la charité, est héréditaire dans cette maison. Il y aurait là des mystères attendrissants à dévoiler ; mais la charité est craintive et discrète, comme la sensitive ; elle aime l'ombre et se replie au moindre contact.

Un demi-siècle de services et de dévouement, comme médecin, ont appris aux Éboulois à lire dans l'âme de leur seigneur. Pour lui, la médecine est un sacerdoce : le malade est un être sacré à qui il se doit, même au risque de sa vie. Jusqu'à ce jour, chargé de ses quatre-vingts ans, M. de Laterrière, par pur motif d'humanité, a rempli les devoirs de son art. L'année dernière, appelé, au milieu de la nuit, pour un pauvre malade, il s'engage à travers les montagnes, prodigue ses soins à son pa-

tient, revient accablé de fatigue, et tombe, victime de sa charité. Que lui importait ? Le devoir était accompli !

C'est à lui que son brave curé doit la vie.

Et c'est parmi ces belles choses de la nature et des cœurs que je viens de passer des jours délicieux ! Aussi les heures ont-elles fui trop vite ; et c'est à regret que, malgré mes hôtes, il m'a fallu arracher ma main de leur étreinte.

Adieu donc, aimable famille ; adieu, noble vieillard ! Les années qui s'accumulent sur votre tête et qui ont déjà amaigri votre corps jadis si robuste, pourront vous enlever encore quelque part de vous-même ; mais il est une chose qu'elles ne pourront vous ravir, qui, en vous, restera toujours entière : c'est le cœur !

Québec, 11 *juillet* 1870.

